

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : AD20G26A

Mission réalisée les 20 et 21/07/2026



PROPRIÉTAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES LANDES D'ARMAGNAC
rep. par Mme BERCHOUX Catherine
31 chemin du Bas-du-Haut
40120 ROQUEFORT

BIEN CONCERNÉ

Bâtiment
35 rue du Fort
40310 GABARRET

SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

*Ce document ne peut être annexé seul à un acte authentique et ne peut se substituer aux rapports de diagnostics originaux.
La présente note de synthèse ne dispense pas la lecture complète des rapports qui composent le DDT.*

INFORMATIONS GÉNÉRALES		DOSSIER N° AD20G26A	
Type de bien :	Bâtiment	Réf. cadastrale(s) :	NC
Adresse :	35 rue du Fort	Date de construction :	Antérieur au 1 janvier 1949
	40310 GABARRET	Date d'intervention :	20/07/2026
	ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES		Validité du rapport : 28/01/2027
	Le présent examen fait état de présence d'indice d'infestation de termites au niveau du bâti le jour de la visite, voir détail paragraphe D du rapport.		
	CONSTAT AMIANTE		
	Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.		
	CONSTAT DE RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB		Validité du rapport : Sans objet
	Il a été repéré des unités de diagnostic contenant une concentration en plomb supérieure à 1 mg/cm ²		

ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Arrêté du 29 mars 2007 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Article L 133-6 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF P 03-201 de février 2016.

A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

- Localisation du ou des bâtiments

Désignation du ou des lots de copropriété : **Bâtiment**

Adresse : **35 rue du Fort 40310 GABARRET**

Nombre de Pièces :

Numéro de Lot :

Référence Cadastre : **NC**

Le site se situe dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.

Descriptif du bien : **Immeuble avec local commercial en Rdc et logement à l'étage**

Encombrement constaté : **Présence de mobiliers.**

Bâtiment en situation d'arrêt de péril

Situation du lot ou des lots de copropriété

Etage : Porte :

Bâtiment : Escalier :

Mitoyenneté : **OUI** Bâti : **OUI**

Document(s) joint(s) : **Néant**

B DESIGNATION DU CLIENT

- Désignation du client

Nom / Prénom : **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine**

Qualité :

Adresse : **31 chemin du Bas-du-Haut
40120 ROQUEFORT**

- Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Nom / Prénom : , Qualité :

Adresse : -

Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite : **Aucun**

Eléments collectés préalablement à l'intervention :

Le donneur d'ordre a connaissance d'un traitement antérieur contre les termites ; oui ☐ non ☒

Le donneur d'ordre a connaissance de la présence d'indices d'infestation de termites dans le bâtiment ; oui ☐ non ☒

La notice technique relative à l'article R112-4 du CCH concernant les bâtiments dont la date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux est postérieure au 1/11/2016 a été fourni (justificatif de dispositif de protection contre les termites et autres xylophage mis en œuvre) ; oui ☐ non ☒

C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

- Identité de l'opérateur de diagnostic

Nom / Prénom : **DIAS SOEIRO Adriano**

Raison sociale et nom de l'entreprise :

SA ATLANTIC CONTROLE

Adresse : **siège : 50, rue Chapelet 64200 BIARRITZ**

N° SIRET : **43010097400061**

N° certificat de qualification : **C0776**

Date d'obtention : **10/06/2023**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **LCC-Qualixpert**

17 rue Borrel 81100 CASTRES

Organisme d'assurance professionnelle : **AXA France IARD**

N° de contrat d'assurance : **11084297004**

Date de validité du contrat d'assurance : **01/01/2027**

RESULTATS

Le présent examen fait état de présence d'indice d'infestation de termites au niveau du bâti le jour de la visite, voir détail paragraphe D du rapport.



D IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :		
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Niveau 0		
Local 1	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique, dalles moquette	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Lambris bois	Absence d'indices
Local 2	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Dégagement 1	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Lambris bois Vernis	Absence d'indices
Salle d'eau	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Ciment Papier peint, faïence	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
WC	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Ciment Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indices
Cuisine	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Revêtement plastique	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Ciment, lambris bois Papier peint, faïence	Absence d'indices
	Plafond - Lambris bois Vernis	Absence d'indices
Cage d'escalier	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Escalier bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Escalier - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
Réserve 1	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Dalle béton, revêtement plastique	Absence d'indices
	Parois - Enduit ciment	Absence d'indices
	Plafond - Panneaux bois	Absence d'indices
Réserve 2	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Enduit ciment	Absence d'indices
	Plafond - Panneaux bois	Absence d'indices
	Plancher - Dalle béton, revêtement plastique	Absence d'indices
Réserve 3	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Enduit ciment	Absence d'indices
	Plafond - Panneaux bois	Absence d'indices
	Plancher - Carrelage	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Poutres, solives, parquets bois	Indice d'infestation de Termites souterrains : Galeries-tunnels, Altérations dans le bois, Concrétions
Garage	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Enduit ciment	Absence d'indices
	Plafond - Poutres, solives, parquet bois	Absence d'indices
	Plancher - Dalle béton	Absence d'indices
	Plafond - Charpente bois	Absence d'indices
Niveau 1		
Dégagement 2	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Plafond - Lambris bois Peinture	Absence d'indices
Chambre 1	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Papier peint	Absence d'indices
	Plafond - Lambris bois Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indices
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Chambre 2	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Poutres, solives, latis bois Peinture	Indice d'infestation de Termites souterrains : Galeries-tunnels, Altérations dans le bois, Concrétions
	Plancher - Parquet bois	Indice d'infestation de Termites souterrains : Galeries-tunnels, Altérations dans le bois, Concrétions
	Plinthes - Bois	Absence d'indices

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Parois - Raisseurs bois	Indice d'infestation de Termites souterrains : Galeries-tunnels, Altérations dans le bois, Concrétions
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indices
Chambre 3	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Menuiseries fenêtre - Bois	Absence d'indices
	Parois - Plâtre Peinture	Absence d'indices
	Plafond - Lambris bois Peinture	Absence d'indices
	Plancher - Parquet bois	Indice d'infestation de Termites souterrains : Galeries-tunnels, Altérations dans le bois, Concrétions
	Plinthes - Bois	Absence d'indices
Comble 1	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Pierre, brique, torchis, enduit	Absence d'indices
	Plafond - Poutre, solives et parquet bois	Absence d'indices
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indices
	Parois - Raisseurs bois	Absence d'indices
Comble 2	Menuiseries bloc-porte - Bois	Absence d'indices
	Parois - Pierre, enduit ciment	Absence d'indices
	Plafond - Charpente bois	Absence d'indices
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indices
Niveau 2		
Comble 3	Parois - Pierre, brique, enduit ciment, torchis	Absence d'indices
	Plafond - Charpente bois	Indice d'infestation de Termites souterrains : Galeries-tunnels, Altérations dans le bois, Concrétions
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indices
	Parois - Raisseurs bois	Indice d'infestation de Termites souterrains : Galeries-tunnels, Altérations dans le bois, Concrétions
Comble 4	Parois - Pierre, brique, enduit ciment, torchis	Absence d'indices
	Plafond - Charpente bois	Absence d'indices
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indices
	Parois - Raisseurs bois	Indice d'infestation de Termites souterrains : Galeries-tunnels, Altérations dans le bois, Concrétions
Comble 5	Parois - Pierre, brique, enduit ciment, torchis	Absence d'indices
	Plafond - Charpente bois	Absence d'indices
	Plancher - Parquet bois	Absence d'indices

CATEGORIE DE TERMITES EN CAUSE

Termites souterrains

LEGENDE	
(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(2)	Identifier notamment : Ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes, ...
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
*	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



E	IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENTS (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION
	Néant

F	IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION
	<u>Cas général :</u> Les parties d'ouvrages et éléments bois incorporés dans la structure du bâtiment (doublage des parois, espaces intérieurs des cloisons, gaines ou espaces techniques non visitables) ne sont pas contrôlés faute d'accessibilité, notre mission n'autorisant pas de démontage ou de sondage destructif. Les faces de bois des éléments de structure, de menuiserie, d'ornement en contact avec la maçonnerie ne sont pas vérifiés car non visibles et non accessibles par conception. Les éléments recouverts ou inaccessibles (sol, mur, plafond) par du revêtement fixé ou collé, par du mobilier pondéreux ne sont pas examinés par manque d'accessibilité. <u>Autre cas spécifique à la mission :</u> Sous-faces de plancher bois masquées par des panneaux et du lambris bois. Parois masquées par du lambris bois. Parquets bois des combles recouverts de laine minérale et de déjections de pigeons. Certaines zones avec des planchers fragilisés n'ont pas été inspectées car elles présentent un risque de chute trop important.

G	MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES
	1. Examen visuel des parties visibles et accessibles : Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensembles des éléments de bois ; Examen des produits celluloseux non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois, détérioration de livres, cartons, etc.) ; Examen des matériaux non celluloseux rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtements de sol ou muraux, etc.) ; Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides-sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.). 2. Sondage mécanique des bois visibles et accessibles : Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés, les sondages sont approfondis et, si nécessaire, destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc. L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation. 3. Matériel utilisé : Poinçon, échelle, lampe torche...

H	CONSTATATIONS DIVERSES
	Galeries dues à des larves xylophages au niveau de l'ensemble des éléments bois. Dégradations dues à du champignon de pourriture au niveau des éléments impactées par des infiltrations d'eau. La dégradation importante de certains éléments bois ayant un rôle porteur paraît pouvoir impacter lourdement leur résistance mécanique. NOTE Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précises. Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.



I NOTES ET MENTIONS

Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au **22/01/2027**.

Mention 1 : Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Mention 2 : L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

Note 1 : Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200 ;

Note 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 133-4 et R 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Note 3: Conformément à l'article L 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

Note 4: Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCC-Qualixpert 17 rue Borrel 81100 CASTRES.

J DEVOIR DE CONSEIL

Le département étant classé infesté par arrêté préfectoral, il est recommandé d'éviter le stockage de bois à même la terre ou contre un bâtiment, d'empêcher les infiltrations d'eau et de combattre l'humidité. Il convient d'être conscient de la soudaineté possible d'une infestation.

- En cas de travaux, vu le niveau d'infestation du département, il est conseillé de faire réaliser un traitement du bâti (également si le bien a fait l'objet d'un traitement qui n'est plus sous garantie).

- En cas d'indices d'infestation de termites sans présence d'individus et en l'absence de traitement curatif sous garantie, prévoir une surveillance régulière ou une action de traitement adéquat.

- En cas de présence de termites, mettre en œuvre une action curative après déclaration en mairie (Cf note 2).

K CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature de l'opérateur

ATLANTIC CONTRÔLE
50 Rue Chapelet
64200 BIARRITZ
Tél : 05 59 52 20 93
Fax : 05 59 42 05 65

Référence : **AD20G26A T**

Fait à : **BIARRITZ**, le : **23/07/2026**

Visite effectuée le : **20/07/2026**

Durée de la visite : **2 h 30 min**

Nom du responsable : **DELAYRE Laurent**

Opérateur : Nom : **DIAS SOEIRO**

Prénom : **Adriano**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

NOTE 1 : Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200 ;

NOTE 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.133-4 et R.133-3 du Code de la Construction et de l'Habitation.

NOTE 3 : Conformément à l'article L.271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

AD20G26A T

6/6



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition

R. 1334-14, R1334-22, R.1334-19, R.1334-23 à R.1334-29-5 du Code de la santé Publique. Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 modifié par le décret n° 2019-251 du 27 mars 2019. Arrêté du 16 juillet 2019. Norme NF X 46-020 d'août 2017



Numéro de rapport	AD20G26A A
Propriétaire	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine
Donneur d'ordre	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine
Adresse de l'immeuble	35 rue du Fort 40310 GABARRET
Bâtiment ou installation	Bâtiment
Date de la commande	24/06/2026
La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage	20/07/2026
Date d'émission du rapport de repérage	29/07/2026
Référence du programme de travaux défini par le donneur d'ordre	2403050

Signataire du rapport

Signature et Visa	Opérateur de repérage :
 ATLANTIC CONTROLE 50 Rue Chapelet 64200 BIARRITZ Tél : 05 39 42 20 93 Fax : 05 39 42 05 65	DIAS SOEIRO Adriano ATLANTIC CONTROLE Le 29/07/2026

Conclusions

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.



Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés

critère de décision + réf. prélèv.	Elément	Matériau / Produit	N° du local	Localisation	Etage	Référence (ZPSO)
Résultat d'analyse (P016)	Parois verticales	Colle de faïence	6	Cuisine	Niveau 0	
Résultat d'analyse (P019)	Chaudière	Joint entre brûleur et corps de chauffe	8	Réserve 1	Niveau 0	
Résultat d'analyse (P032)	Plaques ondulées	Plaques ondulées fibre ciment en couverture	23	Couverture	Extérieur	

Exclusions

Néant



SOMMAIRE

SIGNATAIRE DU RAPPORT	1
CONCLUSIONS	1
DESCRIPTION DE LA MISSION	4
OBJET DE LA MISSION :	4
IDENTIFICATION COMPLETE DES DIFFERENTS INTERVENANTS ET PARTIES PRENANTES :	4
IDENTIFICATION COMPLETE DE L'IMMEUBLE CONCERNE :	4
IDENTIFICATION DU BATIMENT CONCERNE :	4
PROGRAMME DE TRAVAUX	4
CADRE DE LA MISSION DE REPERAGE.....	5
PERIMETRE DU REPERAGE : LOCAUX ET PARTIES D'IMMEUBLES CONCERNES (ZONE D'INTERVENTION) :	5
PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES / LOCAUX A INVESTIGUER	5
PROGRAMME DE REPERAGE	5
RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES	6
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE.....	6
DATES ET NATURE DES VISITES SUR SITE	6
ÉCARTS, ADJONCTIONS, SUPPRESSIONS PAR RAPPORT AUX NORMES EN VIGUEUR CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE LA NORME NF X 46-020	6
CONDITIONS D'INACCESSIBILITE OU D'IMPOSSIBILITE DE REALISER DES INVESTIGATIONS APPROFONDIES	6
LISTE DES ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGES	7
RESULTATS DU REPERAGE	9
RESULTATS DE L'ANALYSE DOCUMENTAIRE :	9
LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS REPERES.....	10
RAPPEL DES OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE CONCERNE PAR LA MISSION DE REPERAGE	19
ANNEXE : FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	20
ANNEXE : PLANS ET/OU CROQUIS.....	36
ANNEXE : PROCES VERBAUX D'ANALYSE.....	40



1 Description de la mission

1.1 Objet de la mission :

Le repérage de l'amiante avant travaux dans les immeubles bâtis, défini à l'article R. 4412-97 du code du travail, consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante susceptibles d'être affectés directement ou indirectement par les travaux et interventions visés à l'article R. 4412-94 du code du travail et définis par le donneur d'ordre.

Références de l'ordre de mission : **AD20G26A**

1.2 Identification complète des différents intervenants et parties prenantes :

Propriétaire de l'immeuble :	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine
Demeurant :	31 chemin du Bas-du-Haut 40120 ROQUEFORT
Représenté par :	Madame BERCHOUX Catherine
Commanditaire du repérage :	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine
Opérateur ayant réalisé le repérage :	Monsieur DIAS SOEIRO Adriano
Nom et adresse de l'entreprise :	ATLANTIC CONTROLE siège : 50, rue Chapelet 64200 BIARRITZ
N° de Siret :	43010097400061
RCP-compagnie-n° de police :	AXA France IARD - 11084297004

1.3 Identification complète de l'immeuble concerné :

Dénomination :	
Adresse complète :	35 rue du Fort 40310 GABARRET
Référence Cadastre :	NC

1.4 Identification du Bâtiment concerné :

Date du PC ou date de construction :	Permis de Construire : Antérieur au 1 juillet 1997	Construction : Antérieur au 1 janvier 1949
Fonction principale du bâtiment :	Bâtiment	
Autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné :		

2 Programme de Travaux

Le programme de travaux envisagé par le Donneur d'Ordre prévoit :

Intitulé
Démolition de l'ensemble de l'immeuble



3 Cadre de la mission de repérage

3.1 Périmètre du repérage : locaux et parties d'immeubles concernés (zone d'intervention) :

Parties d'immeuble concernées / Locaux à investiguer

Parties d'immeuble concernées ou Locaux à investiguer	Etage	N° du local
Local 1	Niveau 0	1
Local 2	Niveau 0	2
Dégagement 1	Niveau 0	3
Salle d'eau	Niveau 0	4
WC	Niveau 0	5
Cuisine	Niveau 0	6
Cage d'escalier	Niveau 0	7
Réserve 1	Niveau 0	8
Réserve 2	Niveau 0	9
Réserve 3	Niveau 0	10
Garage	Niveau 0	11
Dégagement 2	Niveau 1	12
Chambre 1	Niveau 1	13
Chambre 2	Niveau 1	14
Chambre 3	Niveau 1	15
Comble 1	Niveau 1	16
Comble 2	Niveau 1	17
Comble 3	Niveau 2	18
Comble 4	Niveau 2	19
Comble 5	Niveau 2	20
Façade côté rue	Extérieur	21
Façade arrière	Extérieur	22
Couverture	Extérieur	23

Programme de repérage

Liste des composants et parties de composants à inspecter découlant du programme des travaux, conformément à l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 :

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder	Matériau ou Produit	Commentaire
1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités			
Plaques ondulées et planes	Plaques en fibres-ciment (y compris plaques « sous tuiles »)	P	
Éléments associés à la toiture	Conduits de fumée, de cheminée, de ventilation	P	
	Conduits d'eaux pluviales	P	
2 - Parois verticales extérieures et Façades			
Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs (projetés, lissés ou talochés), crépis extérieurs	M	
Menuiseries extérieures	Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	M	
Éléments associés aux façades	Conduits d'eaux (pluviales et usées)	P	
3 - Parois verticales intérieures			
Murs et cloisons maçonnés	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M	

AD20G26A A

5/47



Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage	M	
---	--	---	--

4 - Plafonds et faux plafonds

Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M	
----------	---	---	--

5 - Planchers et planchers techniques

Revêtements de sols	Dalles moquettes avec entrecouche noire	P	
	Sous-couches (carton, feutre, ...) des revêtements souples	M	
	Colles bitumineuses	M	
	Colles non bitumineuses	M	
	Moquette	M	
	Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	M	

Pour information : tout élément de la construction en contact avec un matériau ou produit contenant de l'amiante est susceptible d'être pollué. Cependant, les "matériaux et produits pollués" n'entrent pas dans le champ d'application de notre mission de repérage.

En effet, comme indiqué ci-dessus la mission de recherche se rapporte aux matériaux manufacturés dans lesquelles l'amiante a été ajouté à la fabrication ou lors de la mise en œuvre (liste de produits amianté, ED 1475, INRS) ou aux matériaux naturels tels que les granulats et n'inclut pas les traces d'amiante résiduel et les contaminations." (Extrait note DGT du 05-12-217).

En outre, dans cette note du 5 décembre 2017 destinée à l'ensemble des services de l'Inspection du Travail, la Direction Générale du Travail (DGT) précise que le champ réglementaire des interventions de type "sous-section 4" couvre "toute intervention susceptible de provoquer l'émission de fibres d'amiante". Sont notamment intégrés dans cette définition "les travaux portant sur des matériaux, équipements, matériels ou articles contaminés par des poussières d'amiante".

La DGT cite en exemple "la dépose manuelle et sous humidification d'un isolant situé sous toiture qui a été pollué par des fibres d'amiante émises par la couverture en fibrociment". Elle précise que "peu importe que le donneur d'ordre ait prévu d'en déposer une partie seulement ou la totalité". Ces travaux ne peuvent être aucunement qualifiés d'intervention de type "sous-section 3".

3.2	Rapports précédemment réalisés
-----	--------------------------------

Néant

4	Conditions de réalisation du repérage
---	---------------------------------------

4.1	Dates et Nature des visites sur site
-----	--------------------------------------

Date	Objet
20/07/2026	Réalisation de la mission de repérage amiante

4.2	Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur Conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020
Aucun.	

4.3	Conditions d'inaccessibilité ou d'impossibilité de réaliser des investigations approfondies
-----	---



Néant

4.4 Liste des Zones présentant des Similitudes d'Ouvrages

Dans le cadre de la mission de repérage, l'opérateur de repérage a défini les Zones Présentant des Similitudes d'Ouvrages suivantes :

Z001 : Plancher Chape, colle du carrelage (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	critère de décision + réf. prélèv.	(Sondage) Référence
Dégagement 1	Plancher	Chape, colle du carrelage	Résultat d'analyse (P011)	
Salle d'eau	Plancher	Chape, colle du carrelage	Résultat d'analyse (P011)	
WC	Plancher	Chape, colle du carrelage	Résultat d'analyse (P011)	

Z002 : Plinthes Colle de plinthes carrelage (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	critère de décision + réf. prélèv.	(Sondage) Référence
Dégagement 1	Plinthes	Colle de plinthes carrelage	Résultat d'analyse (P012)	
Salle d'eau	Plinthes	Colle de plinthes carrelage	Résultat d'analyse (P012)	
WC	Plinthes	Colle de plinthes carrelage	Résultat d'analyse (P012)	

Z003 : Plancher Chape du carrelage (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	critère de décision + réf. prélèv.	(Sondage) Référence
Local 2	Plancher	Chape du carrelage	Résultat d'analyse (P007)	
Cuisine	Plancher	Chape du carrelage	Résultat d'analyse (P007)	

Z004 : Plancher Revêtement plastique non collé au sol (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	critère de décision + réf. prélèv.	(Sondage) Référence
Réserve 1	Plancher	Revêtement plastique non collé au sol	Résultat d'analyse (P018)	
Réserve 2	Plancher	Revêtement plastique non collé au sol	Résultat d'analyse (P018)	

Z005 : Parois verticales Enduit ciment en mur (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	critère de décision + réf. prélèv.	(Sondage) Référence
Réserve 1	Parois verticales	Enduit ciment en mur	Résultat d'analyse (P020)	
Réserve 2	Parois verticales	Enduit ciment en mur	Résultat d'analyse (P020)	
Réserve 3	Parois verticales	Enduit ciment en mur	Résultat d'analyse (P020)	

Amiante Travaux



Z006 : Parois verticales Enduit ciment en mur (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	critère de décision + réf. prélèv.	(Sondage) Référence
Garage	Parois verticales	Enduit ciment en mur	Résultat d'analyse (P021)	
Comble 1	Parois verticales	Enduit ciment en mur	Résultat d'analyse (P021)	
Comble 2	Parois verticales	Enduit ciment en mur	Résultat d'analyse (P021)	

Z007 : Menuiseries extérieures Joint de vitrage des menuiseries extérieures bois R+1 (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	critère de décision + réf. prélèv.	(Sondage) Référence
Dégagement 2	Menuiseries extérieures	Joint de vitrage des menuiseries extérieures bois	Résultat d'analyse (P025)	
Chambre 2	Menuiseries extérieures	Joint de vitrage des menuiseries extérieures bois	Résultat d'analyse (P025)	
Façade côté rue	Menuiseries extérieures	Joint de vitrage des menuiseries extérieures bois R+1	Résultat d'analyse (P025)	

Z008 : Parois verticales Enduit en mur (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	critère de décision + réf. prélèv.	(Sondage) Référence
Comble 3	Parois verticales	Enduit en mur	Résultat d'analyse (P026)	
Comble 4	Parois verticales	Enduit en mur	Résultat d'analyse (P026)	
Comble 5	Parois verticales	Enduit en mur	Résultat d'analyse (P026)	

Z009 : Plafond Colle des plaques polystyrène en plafond (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	critère de décision + réf. prélèv.	(Sondage) Référence
Local 2	Plafond	Colle des plaques polystyrène en plafond	Résultat d'analyse (P010)	
Salle d'eau	Plafond	Colle des plaques polystyrène en plafond	Résultat d'analyse (P010)	
Réserve 1	Plafond	Colle des plaques polystyrène en plafond	Résultat d'analyse (P010)	
Chambre 3	Plafond	Colle des plaques polystyrène en plafond	Résultat d'analyse (P010)	

Z010 : Parois verticales Plâtre, peinture en mur (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	critère de décision + réf. prélèv.	(Sondage) Référence
Cage d'escalier	Parois verticales	Plâtre, peinture en mur	Résultat d'analyse (P022)	
Dégagement 2	Parois verticales	Plâtre, peinture en mur	Résultat d'analyse (P022)	
Chambre 2	Parois verticales	Plâtre, peinture en mur	Résultat d'analyse (P022)	



Z011 : Plafond Plâtre, peinture en plafond (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	critère de décision + réf. prélèv.	(Sondage) Référence
Cage d'escalier	Plafond	Plâtre, peinture en plafond	Résultat d'analyse (P023)	
Dégagement 2	Plafond	Plâtre, peinture en plafond	Résultat d'analyse (P023)	
Chambre 2	Plafond	Plâtre, peinture en plafond	Résultat d'analyse (P023)	

Z012 : Parois verticales Enduit ciment, peinture, papier peint en mur (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	critère de décision + réf. prélèv.	(Sondage) Référence
Salle d'eau	Parois verticales	Enduit ciment, peinture, papier peint en mur	Résultat d'analyse (P017)	
WC	Parois verticales	Enduit ciment, peinture, papier peint en mur	Résultat d'analyse (P017)	
Cuisine	Parois verticales	Enduit ciment, peinture, papier peint en mur	Résultat d'analyse (P017)	

Z013 : Parois verticales Plâtre, papier peint en mur (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	critère de décision + réf. prélèv.	(Sondage) Référence
Chambre 1	Parois verticales	Plâtre, papier peint en mur	Résultat d'analyse (P024)	
Chambre 3	Parois verticales	Plâtre, papier peint en mur	Résultat d'analyse (P024)	

5 Résultats du repérage
5.1 Résultats de l'Analyse Documentaire :

Titre	Référence
RAPPORT D'EXPERTISE	2403050
DIAGNOSTIC STRUCTURE	2025060175



5.2	Liste des matériaux et produits repérés
------------	--

Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
Local 1	Niveau 0	Sol	Plancher	Dalle béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs et cloisons	Pierre, brique	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Poutres, solives, lambris bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fils électriques	Conducteurs métal, isolants et gaines plastiques	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Portes et fenêtre	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Canalisations	Métal	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Sol	Plancher	Chape, ragréage, colle, revêtement plastique bleu	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		Sol	Plancher	Chape, ragréage, dalles moquette	Résultat d'analyse (P002)	Non	
		Toutes zones	Plinthes	Colle de plinthes carrelage	Résultat d'analyse (P003)	Non	
		Mur de gauche	Parois derrière doublage	Plâtre, peinture sur mur pierre	Résultat d'analyse (P004)	Non	
		Toutes zones	Parois verticales	Enduit ciment, papier peint en mur	Résultat d'analyse (P005)	Non	
Local 2	Niveau 0	Sol	Plancher	Dalle béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Canalisations	Métal	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fils électriques	Conducteurs métal, isolants et gaines plastiques	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs et cloisons	Pierre, brique	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Poutres, solives, lattis bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Portes et fenêtre	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Sol	Plancher	Chape du carrelage	Résultat d'analyse (P007)	Non	
		Toutes zones	Parois verticales	Plâtre, peinture, papier peint en mur	Résultat d'analyse (P008)	Non	
		Toutes	Plafond	Plâtre, peinture, papier peint en	Résultat d'analyse (P009)	Non	

AD20G26A A

10/47



Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
		zones		plafond			
		Toutes zones	Plafond	Colle des plaques polystyrène en plafond	Résultat d'analyse (P010)	Non	
Dégagement 1	Niveau 0	Sol	Plancher	Dalle béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fils électriques	Conducteurs métal, isolants et gaines plastiques	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs et cloisons	Pierre, brique	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Poutres, solives, lambris bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Portes	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Sol	Plancher	Chape, colle du carrelage	Résultat d'analyse (P011)	Non	
		Toutes zones	Plinthes	Colle de plinthes carrelage	Résultat d'analyse (P012)	Non	
Salle d'eau	Niveau 0	Sol	Plancher	Dalle béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fils électriques	Conducteurs métal, isolants et gaines plastiques	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs et cloisons	Pierre, brique	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Poutres, solives, lattis bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Porte	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Canalisations	Métal, PVC	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Colle des plaques polystyrène en plafond	Résultat d'analyse (P010)	Non	
		Toutes zones	Parois verticales	Enduit ciment, peinture, papier peint en mur	Résultat d'analyse (P017)	Non	
		Face douche	Chauffe-eau	Ensemble métal	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Sol	Plancher	Chape, colle du carrelage	Résultat d'analyse (P011)	Non	
		Toutes zones	Plinthes	Colle de plinthes carrelage	Résultat d'analyse (P012)	Non	
		Douche	Parois verticale	Colle de faïence	Résultat d'analyse (P013)	Non	



Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
WC	Niveau 0	Sol	Plancher	Dalle béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Canalisations	Métal, PVC	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fils électriques	Conducteurs métal, isolants et gaines plastiques	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs et cloisons	Pierre, brique	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Poutres, solives, lattis bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Porte	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Parois verticales	Enduit ciment, peinture, papier peint en mur	Résultat d'analyse (P017)	Non	
		Sol	Plancher	Chape, colle du carrelage	Résultat d'analyse (P011)	Non	
		Toutes zones	Plinthes	Colle de plinthes carrelage	Résultat d'analyse (P012)	Non	
Cuisine	Niveau 0	Sol	Plancher	Dalle béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Canalisations	Métal, PVC	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fils électriques	Conducteurs métal, isolants et gaines plastiques	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs et cloisons	Pierre, brique, lambris bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Poutres, solives, lambris bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Portes	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Sol	Plancher	Chape du carrelage	Résultat d'analyse (P007)	Non	
		Côté évier	Chauffe-eau et son conduit	Ensemble métal	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plinthes	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Sol	Plancher	Revêtement plastique avec sous-couche, recouvert	Résultat d'analyse (P014)	Non	
		Sol	Plancher	Revêtement plastique	Résultat d'analyse (P015)	Non	



Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
				en surface			
		Côté évier	Parois verticales	Colle de faïence	Résultat d'analyse (P016)	Oui	3 m²
		Toutes zones	Parois verticales	Enduit ciment, peinture, papier peint en mur	Résultat d'analyse (P017)	Non	
Cage d'escalier	Niveau 0	Sol	Plancher	Dalle béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fils électriques	Conducteurs métal, isolants et gaines plastiques	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs et cloisons	Pierre, brique, lambris bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Poutres, solives, lattis bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Porte	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Plafond	Plafond	Plâtre, peinture en plafond	Résultat d'analyse (P023)	Non	
		Toutes zones	Parois verticales	Plâtre, peinture en mur	Résultat d'analyse (P022)	Non	
		Accès étage	Escalier	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
Réserve 1	Niveau 0	Toutes zones	Plafond	Colle des plaques polystyrène en plafond	Résultat d'analyse (P010)	Non	
		Sol	Plancher	Dalle béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Canalisations	Métal	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fils électriques	Conducteurs métal, isolants et gaines plastiques	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs et cloisons	Pierre, brique, bloc béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Poutres, solives, panneaux bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Portes	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Parois verticales	Enduit ciment en mur	Résultat d'analyse (P020)	Non	
		Toutes zones	Conduit vertical	Boisseau bloc béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Sol	Plancher	Revêtement plastique non collé au sol	Résultat d'analyse (P018)	Non	



Local	Etage	Zone	Élément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
		Côté conduit vertical	Chaudière	Joint entre brûleur et corps de chauffe	Résultat d'analyse (P019)	Oui	1 u
Réserve 2	Niveau 0	Sol	Plancher	Dalle béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fils électriques	Conducteurs métal, isolants et gaines plastiques	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs et cloisons	Pierre, brique, bloc béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Poutres, solives, panneaux bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Portes	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Sol	Plancher	Revêtement plastique non collé au sol	Résultat d'analyse (P018)	Non	
		Toutes zones	Parois verticales	Enduit ciment en mur	Résultat d'analyse (P020)	Non	
Réserve 3	Niveau 0	Toutes zones	Parois verticales	Enduit ciment en mur	Résultat d'analyse (P020)	Non	
		Sol	Plancher	Dalle béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fils électriques	Conducteurs métal, isolants et gaines plastiques	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs et cloisons	Pierre, brique, bloc béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Poutres, solives, panneaux bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fenêtre	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
Garage	Niveau 0	Sol	Plancher	Dalle béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Canalisations	Métal, PVC	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fils électriques	Conducteurs métal, isolants et gaines plastiques	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs et cloisons	Pierre, brique, bloc béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Poutres, solives, parquet, charpente bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	



Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
		Toutes zones	Portes	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Parois verticales	Enduit ciment en mur	Résultat d'analyse (P021)	Non	
Dégagement 2	Niveau 1	Toutes zones	Menuiseries extérieures	Joint de vitrage des menuiseries extérieures bois	Résultat d'analyse (P025)	Non	
		Plafond	Plafond	Plâtre, peinture en plafond	Résultat d'analyse (P023)	Non	
		Toutes zones	Parois verticales	Plâtre, peinture en mur	Résultat d'analyse (P022)	Non	
		Sol	Plancher	Parquet bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fils électriques	Conducteurs métal, isolants et gaines plastiques	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs et cloisons	Pierre, brique	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Poutres, solives, lambris bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Portes et fenêtre	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plinthes	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
Chambre 1	Niveau 1	Côté gauche	Conduit de fumée	Boisseau brique	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Sol	Plancher	Parquet bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fils électriques	Conducteurs métal, isolants et gaines plastiques	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs et cloisons	Pierre, brique	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Poutres, solives, lambris bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plinthes	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Portes et fenêtre	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Parois verticales	Plâtre, papier peint en mur	Résultat d'analyse (P024)	Non	
Chambre 2	Niveau 1	Toutes	Menuiseries	Joint de vitrage des menuiseries	Résultat d'analyse (P025)	Non	



Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
		zones	extérieures	extérieures bois			
		Sol	Plancher	Parquet bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fils électriques	Conducteurs métal, isolants et gaines plastiques	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs et cloisons	Pierre, brique	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Poutres, solives, lambris bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plinthes	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Portes et fenêtre	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Canalisations	PVC	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Parois verticales	Plâtre, peinture en mur	Résultat d'analyse (P022)	Non	
		Plafond	Plafond	Plâtre, peinture en plafond	Résultat d'analyse (P023)	Non	
Chambre 3	Niveau 1	Toutes zones	Plafond	Colle des plaques polystyrène en plafond	Résultat d'analyse (P010)	Non	
		Sol	Plancher	Parquet bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fils électriques	Conducteurs métal, isolants et gaines plastiques	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs et cloisons	Pierre, brique	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Poutres, solives, lambris bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plinthes	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Portes et fenêtre	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Cheminée	Conduit de fumée	Boisseau brique	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Parois verticales	Plâtre, papier peint en mur	Résultat d'analyse (P024)	Non	
Comble 1	Niveau 1	Toutes zones	Parois verticales	Enduit ciment en mur	Résultat d'analyse (P021)	Non	
		Sol	Plancher	Parquet bois	Matériau ou produit qui	Non	



Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
					par nature ne contient pas d'amiante		
		Toutes zones	Canalisations	PVC	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Conduit vertical	Boisseau bloc béton	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fils électriques	Conducteurs métal, isolants et gaines plastiques	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs	Pierre, brique, torchis, raidisseurs bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Poutres, solives, panneaux bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Portes	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
Comble 2	Niveau 1	Toutes zones	Parois verticales	Enduit ciment en mur	Résultat d'analyse (P021)	Non	
		Sol	Plancher	Parquet bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs	Pierre, bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Charpente bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
Comble 3	Niveau 2	Sol	Plancher	Parquet bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs	Pierre, bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Charpente bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Portes et fenêtre	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Canalisations	PVC	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Conduits de fumée	Boisseaux brique	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Parois verticales	Enduit en mur	Résultat d'analyse (P026)	Non	
Comble 4	Niveau 2	Toutes zones	Parois verticales	Enduit en mur	Résultat d'analyse (P026)	Non	
		Sol	Plancher	Parquet bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	



Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
					pas d'amiante		
		Toutes zones	Canalisations	PVC	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs	Pierre, bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Charpente bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Portes et fenêtre	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
Comble 5	Niveau 2	Toutes zones	Parois verticales	Enduit en mur	Résultat d'analyse (P026)	Non	
		Sol	Plancher	Parquet bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Canalisations	PVC	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs	Pierre, bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Plafond	Charpente bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Portes et fenêtre	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
Façade côté rue	Extérieur	Niveau 1	Menuiseries extérieures	Joint de vitrage des menuiseries extérieures bois R+1	Résultat d'analyse (P025)	Non	
		Toutes zones	Descentes EP	Métal, PVC	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Murs	Pierre, brique	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Niveau 0	Menuiseries extérieures	Joint de vitrage des menuiseries extérieures bois en Rdc	Résultat d'analyse (P006)	Non	
		Toutes zones	Mur extérieur	Enduit ciment, peinture en façade	Résultat d'analyse (P027)	Non	
Façade arrière	Extérieur	Toutes zones	Mur extérieur	Enduit ciment, peinture en façade	Résultat d'analyse (P028)	Non	
		Toutes zones	Murs	Pierre, brique	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
Couverture	Extérieur	Comble 2	Plaques ondulées	Plaques ondulées fibre ciment en couverture	Résultat d'analyse (P031)	Non	
		Cuisine	Plaques ondulées	Plaques ondulées fibre ciment en couverture	Résultat d'analyse (P032)	Oui	20 m²



Local	Etage	Zone	Élément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
		Toutes zones	Couverture	Charpente bois, tuiles	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Gouttières	Métal	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Comble 1	Jonction de plaques ondulées	Plaques bitumineuses sous plaques ondulées fibre ciment	Résultat d'analyse (P029)	Non	
		Comble 1	Plaques ondulées	Plaques ondulées fibre ciment en couverture	Résultat d'analyse (P030)	Non	

Commentaire :

Les éléments ou matériaux pouvant constituer des réseaux enterrés (EU/EV) ou d'autres éléments, n'ont pas été inspectés car ils ne sont pas accessibles. Ils sont donc exclus du diagnostic.

Nous nous tenons à la disposition du donneur d'ordre pour intervenir sur site et inspecter les éventuels nouveaux éléments mis à nus lors des différents travaux de terrassement.

5.3 Rappel des obligations du propriétaire concerné par la mission de repérage

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.



ANNEXE : Fiches d'identification et de cotation
PRELEVEMENT : P001

Emplacement :



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Local 1 Plancher - Sol
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Chape, ragréage, colle, revêtement plastique bleu
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P002

Emplacement :



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Local 1 Plancher - Sol
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Chape, ragréage, dalles moquette
Résultat amiante		
Absence d'amiante		



PRELEVEMENT : P003		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Local 1 Plinthes - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Colle de plinthes carrelage
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P004		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Local 1 Parois derrière doublage - Mur de gauche
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Plâtre, peinture sur mur pierre
Résultat amiante		
Absence d'amiante		



PRELEVEMENT : P005		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Local 1 Parois verticales - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Enduit ciment, papier peint en mur
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P006		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Extérieur - Façade côté rue Menuiseries extérieures - Niveau 0
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Joint de vitrage des menuiseries extérieures bois en Rdc
Résultat amiante		
Absence d'amiante		



PRELEVEMENT : P007		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Local 2 Plancher - Sol
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Chape du carrelage
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P008		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Local 2 Parois verticales - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Plâtre, peinture, papier peint en mur
Résultat amiante		
Absence d'amiante		



PRELEVEMENT : P009		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Local 2 Plafond - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Plâtre, peinture, papier peint en plafond
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P010		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Local 2 Plafond - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Colle des plaques polystyrène en plafond
Résultat amiante		
Absence d'amiante		



PRELEVEMENT : P011		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Salle d'eau Plancher - Sol
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Chape, colle du carrelage
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P012		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Salle d'eau Plinthes - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Colle de plinthes carrelage
Résultat amiante		
Absence d'amiante		



PRELEVEMENT : P013		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Salle d'eau Parois verticale - Douche
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Colle de faïence
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P014		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Cuisine Plancher - Sol
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Revêtement plastique avec sous-couche, recouvert
Résultat amiante		
Absence d'amiante		



PRELEVEMENT : P015		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Cuisine Plancher - Sol
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Revêtement plastique en surface
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P016		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Cuisine Parois verticales - Côté évier
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Colle de faïence
Résultat amiante		
Présence d'amiante (Fibres d'amiante de type chrysotile)		



PRELEVEMENT : P017		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Cuisine Parois verticales - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Enduit ciment, peinture, papier peint en mur
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P018		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Réserve 1 Plancher - Sol
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Revêtement plastique non collé au sol
Résultat amiante		
Absence d'amiante		



PRELEVEMENT : P019		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Réserve 1 Chaudière - Côté conduit vertical
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Joint entre brûleur et corps de chauffe
Résultat amiante		
Présence d'amiante (Fibres d'amiante de type chrysotile)		

PRELEVEMENT : P020		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Réserve 2 Parois verticales - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Enduit ciment en mur
Résultat amiante		
Absence d'amiante		



PRELEVEMENT : P021		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 0 - Garage Parois verticales - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Enduit ciment en mur
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P022		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 1 - Chambre 2 Parois verticales - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Plâtre, peinture en mur
Résultat amiante		
Absence d'amiante		



PRELEVEMENT : P023		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 1 - Chambre 2 Plafond - Plafond
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Plâtre, peinture en plafond
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P024		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 1 - Chambre 3 Parois verticales - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Plâtre, papier peint en mur
Résultat amiante		
Absence d'amiante		



PRELEVEMENT : P025		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Extérieur - Façade côté rue Menuiseries extérieures - Niveau 1
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Joint de vitrage des menuiseries extérieures bois R+1
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P026		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Niveau 2 - Comble 3 Parois verticales - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Enduit en mur
Résultat amiante		
Absence d'amiante		



PRELEVEMENT : P027		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Extérieur - Façade côté rue Mur extérieur - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Enduit ciment, peinture en façade
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P028		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Extérieur - Façade arrière Mur extérieur - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Enduit ciment, peinture en façade
Résultat amiante		
Absence d'amiante		



PRELEVEMENT : P029		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Extérieur - Couverture Jonction de plaques ondulées - Comble 1
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Plaques bitumineuses sous plaques ondulées fibre ciment
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P030		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Extérieur - Couverture Plaques ondulées - Comble 1
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Plaques ondulées fibre ciment en couverture
Résultat amiante		
Absence d'amiante		



PRELEVEMENT : P031		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Extérieur - Couverture Plaques ondulées - Comble 2
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Plaques ondulées fibre ciment en couverture
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

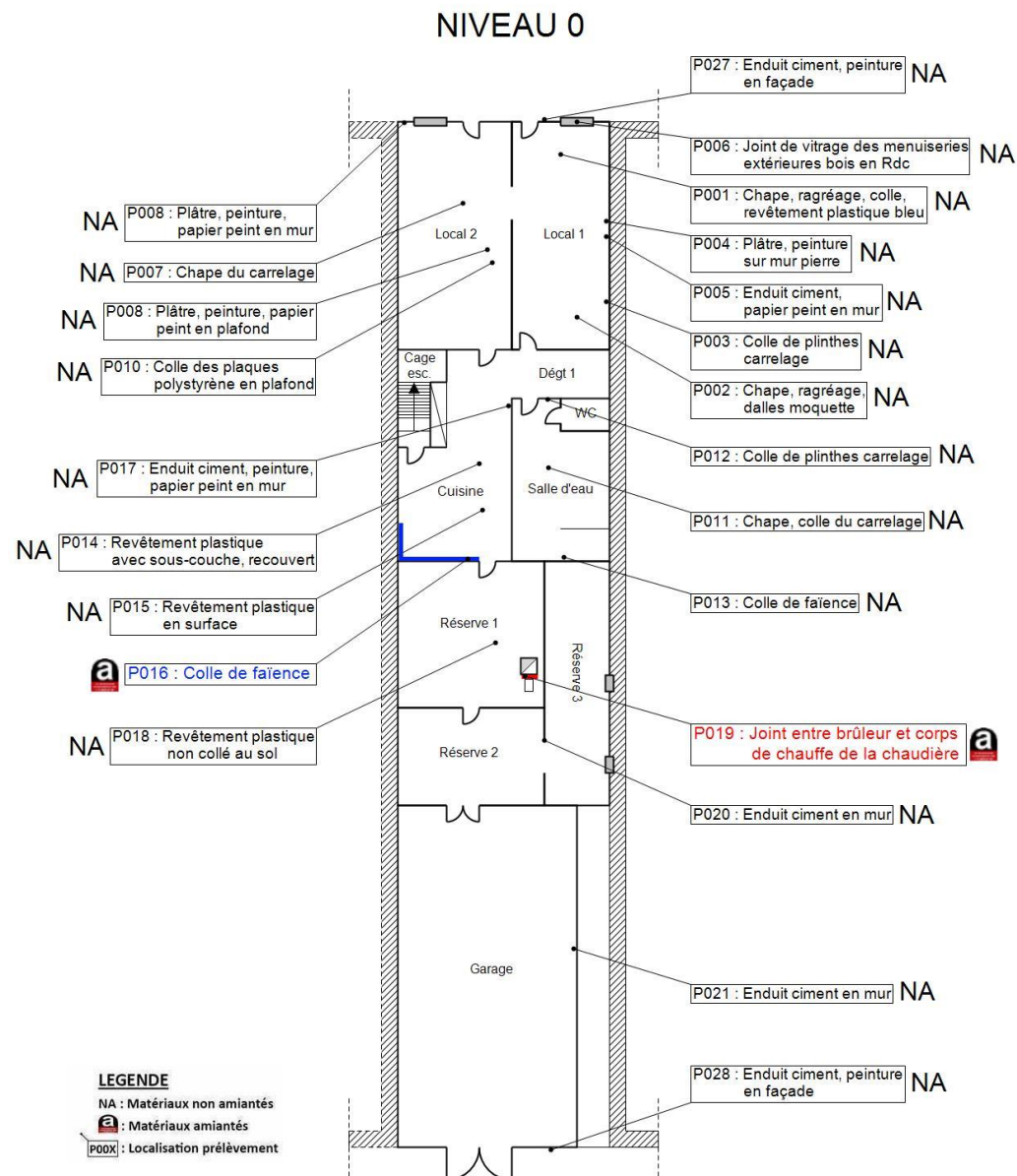
PRELEVEMENT : P032		
Emplacement :		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine	AD20G26A	Extérieur - Couverture Plaques ondulées - Cuisine
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
DIAS SOEIRO Adriano	20/07/2026	Plaques ondulées fibre ciment en couverture
Résultat amiante		
Présence d'amiante (Fibres d'amiante de type chrysotile)		





Planche de repérage

Client :	COMMUNAUTE DE
N° dossier :	AD20G26A
N° planche :	1/4 Versio 0
Type :	Croquis
Date :	29/07/2026
Intervenant :	DIAS SOEIRO Adriano
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics
Titre :	NIVEAU 0
Adresse :	35 rue du Fort 40310 GABARRET
Bât.- Niv. - Lot :	
Commentaire :	

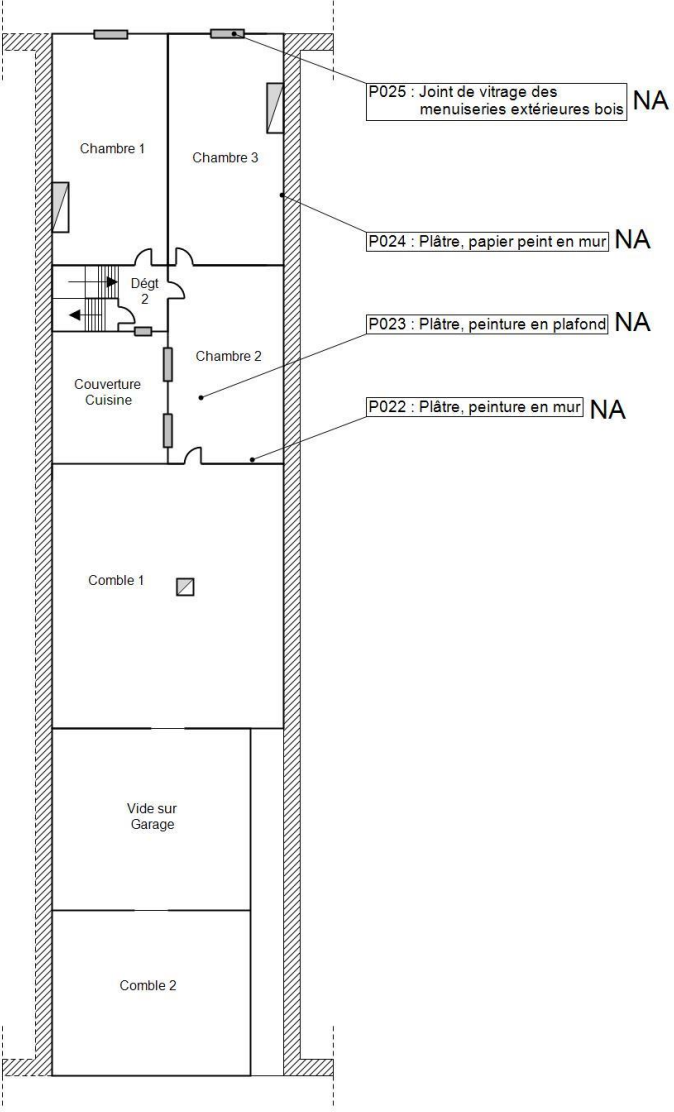
Légende :Plan de masse :

Cliant :	COMMUNAUTE DE
N° dossier :	AD20G26A
N° planche :	2/4 Versio 0
Type :	Croquis
Date :	29/07/2026
Intervenant :	DIAS SOEIRO Adriano
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics
Titre :	NIVEAU 1
Adresse :	35 rue du Fort 40310 GABARRET
Bât.- Niv. - Lot :	
Commentaire :	

Légende :

Plan de masse :

NIVEAU 1



LEGENDE
 NA : Matériaux non amiantés
 : Matériaux amiantés
 P00X : Localisation prélèvement



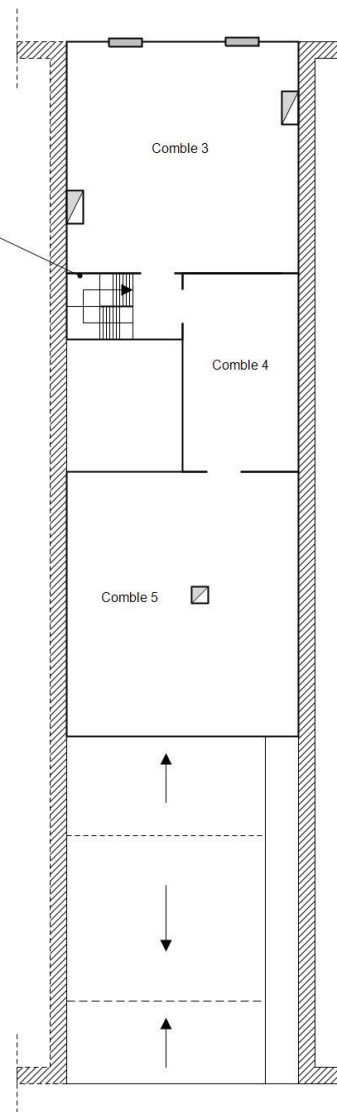
Client :	COMMUNAUTE DE
N° dossier :	AD20G26A
N° planche :	3/4 Versio 0
Type :	Croquis
Date :	29/07/2026
Intervenant :	DIAS SOEIRO Adriano
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics
Titre :	NIVEAU 2
Adresse :	35 rue du Fort 40310 GABARRET
Bât.- Niv. - Lot :	
Commentaire :	

Légende :

Plan de masse :

NIVEAU 2

NA P026 : Enduit en mur



LEGENDE

NA : Matériaux non amiantés
 : Matériaux amiantés
P00X : Localisation prélèvement

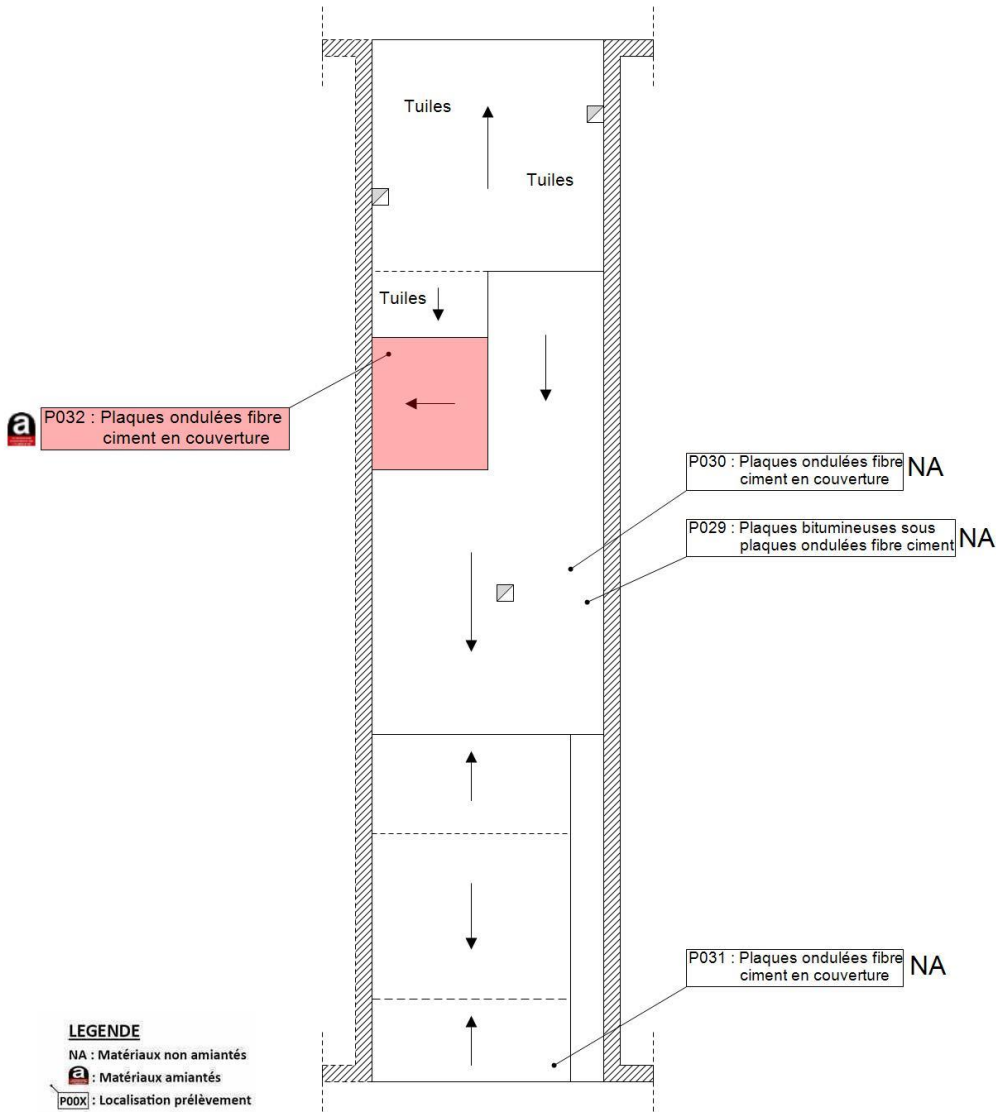


	Planche de repérage
Client :	COMMUNAUTE DE
N° dossier :	AD20G26A
N° planche :	4/4 Versio 0
Type :	Croquis
Date :	29/07/2026
Intervenant :	DIAS SOEIRO Adriano
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics
Titre :	COUVERTURE
Adresse :	35 rue du Fort 40310 GABARRET
Bât.- Niv. - Lot :	
Commentaire :	

Légende :

Plan de masse :

COUVERTURE



ANNEXE : Procès verbaux d'analyse

PV_00720260701889732



Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest SAS

AAC AGENCE ATLANTIC CONTROLE
Monsieur Laurent DELAYRE
50 rue chapelet
64200 BIARRITZ

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-KC-045919-01 Date d'émission de rapport : 29/07/2026 1:45 Page 1/8
Dossier N° : 26K026553 Date de réception : 27/07/2026
Référence dossier Client:
AD20G26AA - 35 rue du Fort 40310 GABARRET - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par
Mme BERCHOUX Catherine

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P001-Niveau 0 - Local 1 - Sol - Plancher - Chape, ragréage, colle, revêtement plastique bleu	Matériau souple de type revêtement de sol (bleu)	MET / UGT2	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / UGT2	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	P002-Niveau 0 - Local 1 - Sol - Plancher - Chape, ragréage, dalles moquette	Matériau souple fibreux de type moquette (gris) (noir)	MET / UGT2	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	MET / UGT2	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	P003-Niveau 0 - Local 1 - Toutes zones - Plinthes - Colle de plinthes carrelage	Matériau dur de type carrelage, faïence (rouge) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET / UGT2	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 Gradignan, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-KC-045919-01 Date d'émission de rapport : 29/07/2026 1:45 Page 2/8
 Dossier N° : 26K026553 Date de réception : 27/07/2026
 Référence dossier Client :
 AD20G26AA - 35 rue du Fort 40310 GABARRET - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par
 Mme BERCHOUX Catherine

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
004	P004-Niveau 0 - Local 1 - Mur de gauche - Parois derrière doublage - Plâtre, peinture sur mur pierre	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / UGT2	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
005	P005-Niveau 0 - Local 1 - Toutes zones - Parois verticales - Enduit ciment, papier peint en mur	Matériau fibreux de type papier peint (rose) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	MET / JBD9	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
006	P006-Extérieur - Façade côté rue - Niveau 0 - Menuiseries extérieures - Joint de vitrage des menuiseries extérieures bois en Rdc	Matériau semi-dur (gris)	MET / UGT2	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
007	P007-Niveau 0 - Local 2 - Sol - Plancher - Chape du carrelage	Matériau dur (rouge) ; matériau semi-dur (marron) (friable)	MET / EU83	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
008	P008-Niveau 0 - Local 2 - Toutes zones - Parois verticales - Plâtre, peinture, papier peint en mur	Matériau fibreux de type papier peint (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type peinture (jaune)	MET / JBD9	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
 4 Chemin des Maures, CS 60134
 33172 Gradignan, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
 S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°
 1- 5840
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-KC-045919-01 Date d'émission de rapport : 29/07/2026 1:45 Page3/8
 Dossier N° : 26K026553 Date de réception : 27/07/2026 Date d'analyse : 27/07/2026
 Référence dossier Client:
 AD20G26AA - 35 rue du Fort 40310 GABARRET - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par
 Mme BERCHOUX Catherine

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
009	P009-Niveau 0 - Local 2 - Toutes zones - Plafond - Plâtre, peinture, papier peint en plafond	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / UGT2	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
010	P010-Niveau 0 - Local 2 - Toutes zones - Plafond - Colle des plaques polystyrène en plafond	Matériau de type peinture (blanc) (beige) ; matériau de type polystyrène	MET / UGT2	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
011	P011-Niveau 0 - Salle d'eau - Sol - Plancher - Chape, colle du carrelage	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / EU83	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
012	P012-Niveau 0 - Salle d'eau - Toutes zones - Plinthes - Colle de plinthes carrelage	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau semi-dur (blanc)	MET / UGT2	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
013	P013-Niveau 0 - Salle d'eau - Douche - Parois verticale - Colle de faïence	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET / UGT2	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
 4 Chemin des Maures, CS 60134
 33172 Gradignan, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
 S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°
 1- 5840
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-KC-045919-01 Date d'émission de rapport : 29/07/2026 1:45 Page 4/8
 Dossier N° : 26K026553 Date de réception : 27/07/2026 Date d'analyse : 27/07/2026
 Référence dossier Client:
 AD20G26AA - 35 rue du Fort 40310 GABARRET - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par
 Mme BERCHOUX Catherine

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
014	P014-Niveau 0 - Cuisine - Sol - Plancher - Revêtement plastique avec sous-couche, recouvert	Matériau semi-dur de type dalle de sol (beige)	MET / UGT2	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
015	P015-Niveau 0 - Cuisine - Sol - Plancher - Revêtement plastique en surface	Matériau souple de type revêtement de sol (marron)	MET / UGT2	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
016	P016-Niveau 0 - Cuisine - Côté évier - Parois verticales - Colle de faïence	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	MET / UGT2	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile *
017	P017-Niveau 0 - Cuisine - Toutes zones - Parois verticales - Enduit ciment, peinture, papier peint en mur	Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	MET / UGT2	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
018	P018-Niveau 0 - Réserve 1 - Sol - Plancher - Revêtement plastique non collé au sol	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	MET / UGT2	1 / 1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
 4 Chemin des Maures, CS 60134
 33172 Gradignan, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
 S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°
 1- 5840
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest SAS

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-KC-045919-01 Date d'émission de rapport : 29/07/2026 1:45 Page 5/8
 Dossier N° : 26K026553 Date de réception : 27/07/2026
 Référence dossier Client :
 AD20G26AA - 35 rue du Fort 40310 GABARRET - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par
 Mme BERCHOUX Catherine

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
019	P019-Niveau 0 - Réserve 1 - Côté conduit vertical - Chaudière - Joint entre brûleur et corps de chauffe	Matériau souple de type joint (blanc) (fibreux)	MOLP [*] / WPM6	2 / 2 [*]	- [*]	Fibres d'amiante de type chrysotile [*]
020	P020-Niveau 0 - Réserve 2 - Toutes zones - Parois verticales - Enduit ciment en mur	Matériau semi-dur de type enduit (gris)(i)	MET [*] / UGT2	1 / 1 [*]	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées [*]
021	P021-Niveau 0 - Garage - Toutes zones - Parois verticales - Enduit ciment en mur	Matériau semi-dur de type enduit (beige)	MET [*] / UGT2	1 / 1 [*]	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées [*]
022	P022-Niveau 1 - Chambre 2 - Toutes zones - Parois verticales - Plâtre, peinture en mur	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET [*] / UGT2	1 / 1 [*]	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées [*]
023	P023-Niveau 1 - Chambre 2 - Plafond - Plafond - Plâtre, peinture en plafond	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET [*] / UGT2	1 / 1 [*]	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées [*]

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
 4 Chemin des Maures, CS 60134
 33172 Gradignan, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
 S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°
 1- 5840
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-KC-045919-01 Date d'émission de rapport : 29/07/2026 1:45 Page 6/8
 Dossier N° : 26K026553 Date de réception : 27/07/2026
 Référence dossier Client :
 AD20G26AA - 35 rue du Fort 40310 GABARRET - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par
 Mme BERCHOUX Catherine

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
024	P024-Niveau 1 - Chambre 3 - Toutes zones - Parois verticales - Plâtre, papier peint en mur	Matériau fibreux de type papier peint (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	MET / UGT2 *	1 / 1 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
025	P025-Extérieur - Façade côté rue - Niveau 1 - Menuiseries extérieures - Joint de vitrage des menuiseries extérieures bois R+1	Matériau de type peinture (blanc) + (marron) ; matériau semi-dur de type mastic (beige)(i)	MET / JBD9 *	1 / 1 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
026	P026-Niveau 2 - Comble 3 - Toutes zones - Parois verticales - Enduit en mur	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) + (beige)	MET / JBD9 *	1 / 1 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
027	P027-Extérieur - Façade côté rue - Toutes zones - Mur extérieur - Enduit ciment, peinture en façade	Matériau de type peinture (rose) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	MET / UGT2 *	1 / 1 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
028	P028-Extérieur - Façade arrière - Toutes zones - Mur extérieur - Enduit ciment, peinture en façade	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	MET / UGT2 *	1 / 1 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
 4 Chemin des Maures, CS 60134
 33172 Gradignan, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
 S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°
 1- 5840
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-KC-045919-01 Date d'émission de rapport : 29/07/2026 1:45 Page 7/8
 Dossier N° : 26K026553 Date de réception : 27/07/2026 Date d'analyse : 27/07/2026
 Référence dossier Client:
 AD20G26AA - 35 rue du Fort 40310 GABARRET - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par
 Mme BERCHOUX Catherine

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
029	P029-Extérieur - Couverture - Comble 1 - Jonction de plaques ondulées - Plaques bitumineuses sous plaques ondulées fibre ciment	Matériau souple bitumineux (noir)	MET * / JBD9	1 / 1 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type aluminium(ii)	MOLP * / WPM6	- / - *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
030	P030-Extérieur - Couverture - Comble 1 - Plaques ondulées - Plaques ondulées fibre ciment en couverture	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris) ; matériau de type poussières en traces ; matériau de type peinture (blanc)	MET * / JBD9	1 / 1 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
031	P031-Extérieur - Couverture - Comble 2 - Plaques ondulées - Plaques ondulées fibre ciment en couverture	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris) ; matériau de type poussières en traces	MET * / JBD9	1 / 1 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
032	P032-Extérieur - Couverture - Cuisine - Plaques ondulées - Plaques ondulées fibre ciment en couverture	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)	MOLP * / WPM6	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile *

Observation(s) couche(s)

- (i) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.
- (ii) Le matériau de type aluminium est un matériau qui, par nature, ne contient pas d'amiante.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
 4 Chemin des Maures, CS 60134
 33172 Gradignan, FRANCE
 Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
 S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°
 1- 5840
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-KC-045919-01 Date d'émission de rapport : 29/07/2026 1:45 Page 8/8
Dossier N° : 26K026553 Date de réception : 27/07/2026
Référence dossier Client :
AD20G26AA - 35 rue du Fort 40310 GABARRET - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par
Mme BERCHOUX Catherine

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante optiquement observables" inférieure à la limite de détection." ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (μm) ; "Fibres d'amiante non détectées au MET" s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Nathan POUQUETTE
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "A".

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 Gradignan, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Rapport de repérage du plomb avant démolition

Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail
Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants -
Norme NF X46-035 Juin 2021



Numéro de rapport	AD20G26A P
Propriétaire	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine
Donneur d'ordre	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine
Adresse de l'immeuble	35 rue du Fort 40310 GABARRET
Bâtiment ou installation	Bâtiment
Date de la commande	24/06/2026
La ou le(s) date(s) de la visite	20/07/2026
Date d'édition du rapport de repérage	23/07/2026
Nombre total de pages du rapport, annexes comprises	20
Liste des documents transmis par le donneur d'ordre	Néant

Signataire du rapport

Signature et Cachet de l'entreprise

ATLANTIC CONTROLE
50 Rue Chapelet
64200 BIARRITZ
Tél : 05 59 32 20 93
Fax : 05 59 42 05 65

Opérateur de repérage :

DIAS SOEIRO Adriano
ATLANTIC CONTROLE
Le 23/07/2026

Conclusions

Il a été repéré des unités de diagnostic contenant une concentration en plomb supérieure à 1 mg/cm²

Plomb



SOMMAIRE

SIGNATAIRE DU RAPPORT	1
CONCLUSIONS.....	1
DESCRIPTION DE LA MISSION	3
OBJET DE LA MISSION :	3
IDENTIFICATION COMPLETE DES DIFFERENTS INTERVENANTS ET PARTIES PRENANTES :	3
IDENTIFICATION COMPLETE DE L'IMMEUBLE CONCERNE :	3
IDENTIFICATION DU BATIMENT OU DU LOCAL CONCERNE :	3
LISTE DES DOCUMENTS REMIS :	3
PROGRAMME DE TRAVAUX	4
ELEMENT DE LA MISSION DE REPERAGE.....	4
PERIMETRE DU REPERAGE : LOCAUX ET PARTIES D'IMMEUBLES CONCERNES (ZONE D'INTERVENTION) :	4
L'APPAREIL PORTABLE A FLUORESCENCE X	4
VERIFICATION DE LA JUSTESSE DE L'APPAREIL (MESURE SUR ETALONS)	5
IDENTIFICATION DU LABORATOIRE EN CAS D'ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE	5
RESULTATS DU REPERAGE ET COMMENTAIRES	5
ANNEXE : PLANS ET/OU CROQUIS	17
ANNEXE : ATTESTATION APPAREIL PLOMB.....	20



1 Description de la mission

1.1 Objet de la mission :

L'objectif du repérage plomb avant travaux est de permettre l'identification, la localisation des revêtements, matériaux et produits contenant du plomb susceptibles d'être impactés directement ou indirectement par les travaux prévus dans le programme du donneur d'ordre.

Le repérage porte sur tous les revêtements, matériaux et produits de construction et de décoration, comprenant notamment les revêtements intérieurs ou extérieurs, apparents ou recouverts, susceptibles de libérer des poussières de plomb lors des travaux.

Sont exclus du domaine d'application du présent rapport, la recherche de plomb dans le PVC (menuiseries, revêtements de sol, conduits, ...), le polystyrène, les carrelages et faïences.

Selon le programme de travaux envisagés, l'opérateur de repérage détermine l'étendue de la recherche de plomb dans les revêtements, matériaux et produits susceptibles de contenir du plomb.

Références de l'ordre de mission : **AD20G26A**

1.2 Identification complète des différents intervenants et parties prenantes :

Propriétaire de l'immeuble :	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine
Demeurant :	31 chemin du Bas-du-Haut 40120 ROQUEFORT
Représenté par :	Madame BERCHOUX Catherine
Donneur d'ordre du repérage :	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC rep. par Mme BERCHOUX Catherine
Coordonnées du donneur d'ordre :	31 chemin du Bas-du-Haut 40120 ROQUEFORT
Opérateur ayant réalisé le repérage :	Monsieur DIAS SOEIRO Adriano
Nom et adresse de l'entreprise :	ATLANTIC CONTROLE siège : 50, rue Chapelet 64200 BIARRITZ
N° de Siret :	43010097400061
RCP-compagnie-n° de police :	AXA France IARD - 11084297004

1.3 Identification complète de l'immeuble concerné :

Dénomination :	
Adresse complète :	35 rue du Fort 40310 GABARRET
Référence Cadastre :	NC

1.4 Identification du bâtiment ou du local concerné :

Date du PC et/ou date de construction :	Permis de Construire : Antérieur au 1 juillet 1997	Construction : Antérieur au 1 janvier 1949
Fonction principale du bâtiment :	Bâtiment	
Autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné :		

1.5 Liste des documents remis :



Programme de travaux

Statut : remis

Titre	Référence	Date	Auteur / Société
RAPPORT D'EXPERTISE	2403050	06/12/2024	NASSARE Fabrice - Expert auprès de lacour d'appel



Autres

Statut : remis

Titre	Référence	Date	Auteur / Société
DIAGNOSTIC STRUCTURE	2025060175	29/08/2025	INGED BTP - M. MARQUES Elian

Plomb



2 Programme de Travaux

Le programme de travaux envisagé par le Donneur d'Ordre prévoit :

Travaux de démolition de l'immeuble

3 Élément de la mission de repérage

3.1 Périmètre du repérage : locaux et parties d'immeubles concernés (zone d'intervention) :

Local	Etage	Visité	Justification de non visite
Local 1	Niveau 0	OUI	
Local 2	Niveau 0	OUI	
Dégagement 1	Niveau 0	OUI	
Salle d'eau	Niveau 0	OUI	
WC	Niveau 0	OUI	
Cuisine	Niveau 0	OUI	
Cage d'escalier	Niveau 0	OUI	
Réserve 1	Niveau 0	OUI	
Réserve 2	Niveau 0	OUI	
Réserve 3	Niveau 0	OUI	
Garage	Niveau 0	OUI	
Dégagement 2	Niveau 1	OUI	
Chambre 1	Niveau 1	OUI	
Chambre 2	Niveau 1	OUI	
Chambre 3	Niveau 1	OUI	
Comble 1	Niveau 1	OUI	
Comble 2	Niveau 1	OUI	
Comble 3	Niveau 2	OUI	
Comble 4	Niveau 2	OUI	
Comble 5	Niveau 2	OUI	
Façade côté rue	Extérieur	OUI	
Façade arrière	Extérieur	OUI	
Couverture	Extérieur	OUI	

3.2 L'appareil portable à fluorescence X

Marque :	Niton
Modèle :	FEnX
Numéro de série :	2-0109
Date de changement de source :	05/04/2023
Nature du radionucléide :	CADIUM 109
Activité de la source :	850 Mbq
Fabricant de l'étalon :	auto-calibration
Concentration de l'étalon :	1
Incertitude de l'étalon :	0,2
N° NIST de l'étalon :	

Plomb



3.3 Vérification de la justesse de l'appareil (mesure sur étalons)				
N° de mesure	Teneur (mg/cm ²)	Marge	Date	Observation
1	0,31	0,2	20/07/2026	Etalonnage de début de diagnostic
2	0,71	0,2	20/07/2026	Etalonnage de début de diagnostic
208	0,31	0,2	20/07/2026	Etalonnage de fin de diagnostic
209	0,71	0,2	20/07/2026	Etalonnage de fin de diagnostic

3.4 Identification du laboratoire en cas d'analyse physico-chimique	
Nom :	Eurofins Analyses Bâtiment Sud-Ouest
Adresse :	4 chemin des Maures 33170 GRADIGNAN CEDEX
Numéro d'accréditation :	1-5840

4 Résultats du repérage et commentaires	
Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du repérage divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous. La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante : - la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre. - la zone «plafond» est indiquée en clair. Une unité de repérage définit soit : - un ou plusieurs éléments de construction, finition ou décoration, ayant a priori un même substrat, un même revêtement et un même historique en matière de construction et de revêtement ; - un matériau ayant a priori un même historique en matière de construction (exemple : solin en plomb) NOTE : Une unité de repérage peut être constituée d'un ensemble d'éléments situés dans des locaux et niveaux différents.	

Façade côté rue (Extérieur)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm ²)	Incertitude
201	Toutes zones	Descentes EP	Métal	Peinture	0,09	0,2
200	Toutes zones	Descentes EP	PVC		0,37	0,2
202	Toutes zones	Mur extérieur	Ciment	Peinture	0,1	0,2
Nombre total d'unités de repérage		3				
Commentaire sur le local		Néant				

Façade arrière (Extérieur)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm ²)	Incertitude
203	Toutes zones	Mur extérieur	Ciment	Peinture	0,18	0,2
Nombre total d'unités de repérage		1				
Commentaire sur le local		Néant				

Plomb



Couverture (Extérieur)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
206	Toutes zones	Avant-toit	Bois		0,08	0,2
207	Toutes zones	Avant-toit	Génoise	Peinture	0,1	0,2
204	Toutes zones	Charpente	Bois		0,58	0,2
205	Toutes zones	Gouttières	Métal		0,1	0,2
Nombre total d'unités de repérage 4						
Commentaire sur le local					Néant	

Local 1 (Niveau 0)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
10	A	Bloc-porte (extérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,12	0,2
12	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,11	0,2
9	A	Fenêtre (extérieur) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	0,16	0,2
11	A	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,1	0,2
3	A	Mur	Plâtre	Papier peint	0,21	0,2
4	B	Mur	Plâtre	Papier peint	0,29	0,2
14	C	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,17	0,2
5	C	Mur	Plâtre	Papier peint	0,1	0,2
13	D	Canalisations	Métal		0,08	0,2
6	D	Mur	Plâtre	Papier peint	0,1	0,2
15	D	Radiateur	Métal	Peinture	0,19	0,2
7	Plafond	Plafond	Bois	Vernis	0,12	0,2
8	Toutes zones	Plinthes		Carrelage	0,62	0,2
Nombre total d'unités de repérage 13						
Commentaire sur le local					Néant	

Local 2 (Niveau 0)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
16	A	Bloc-porte (extérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,26	0,2
17	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,64	0,2
19	A	Fenêtre (extérieur) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	0,07	0,2
20	A	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,61	0,2
21	A	Mur	Plâtre	Papier peint	0,08	0,2
25	B	Canalisations	Métal		0,13	0,2
22	B	Mur	Plâtre	Papier peint	0,1	0,2
26	B	Radiateur	Métal	Peinture	0,11	0,2
18	C	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,15	0,2
23	C	Mur	Plâtre	Papier peint	0,55	0,2
24	D	Mur	Plâtre	Papier peint	0,66	0,2
27	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	0,08	0,2
Nombre total d'unités de repérage 12						
Commentaire sur le local					Néant	

Plomb



Dégagement 1 (Niveau 0)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm ²)	Incertitude
35	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,1	0,2
28	A	Mur	Plâtre	Papier peint	0,08	0,2
29	B	Mur	Plâtre	Papier peint	0,09	0,2
34	C	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,35	0,2
30	C	Mur	Plâtre	Papier peint	0,05	0,2
31	D	Mur	Plâtre	Papier peint	0,08	0,2
32	Plafond	Plafond	Bois	Vernis	0,19	0,2
33	Toutes zones	Plinthes		Carrelage	0,08	0,2
Nombre total d'unités de repérage						8
Commentaire sur le local						Néant

Salle d'eau (Niveau 0)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm ²)	Incertitude
45	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,09	0,2
36	A	Mur	Ciment	Papier peint	0,4	0,2
42	B	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,69	0,2
37	B	Mur	Ciment	Papier peint	0,09	0,2
38	C	Mur	Ciment	Papier peint	0,1	0,2
43	D	Mur	Ciment	Papier peint	0,18	0,2
39	E	Mur	Ciment	Papier peint	0,1	0,2
44	F	Mur	Ciment	Papier peint	0,5	0,2
47	F	Radiateur	Métal	Peinture	0,11	0,2
40	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	0,09	0,2
46	Toutes zones	Canalisations	Métal		0,11	0,2
41	Toutes zones	Plinthes		Carrelage	0,23	0,2
Nombre total d'unités de repérage						12
Commentaire sur le local						Néant

WC (Niveau 0)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm ²)	Incertitude
48	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,66	0,2
49	A	Mur	Ciment	Papier peint	0,52	0,2
50	B	Mur	Ciment	Papier peint	0,08	0,2
51	C	Mur	Ciment	Papier peint	0,62	0,2
52	D	Mur	Ciment	Papier peint	0,1	0,2
53	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	0,01	0,2
54	Toutes zones	Canalisations	Métal		0,52	0,2
55	Toutes zones	Plinthes		Carrelage	0,05	0,2
Nombre total d'unités de repérage						8
Commentaire sur le local						Néant

Plomb



Cuisine (Niveau 0)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
56	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,64	0,2
58	A	Mur	Ciment	Papier peint	0,4	0,2
59	B	Mur	Ciment	Papier peint	0,56	0,2
64	B	Radiateurs	Métal	Peinture	0,09	0,2
68	C	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,26	0,2
60	C	Mur	Ciment	Papier peint	0,16	0,2
61	D	Mur	Ciment	Papier peint	0,11	0,2
69	E	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Vernis	0,37	0,2
62	E	Mur	Bois	Vernis	0,16	0,2
63	F	Mur	Bois	Vernis	0,37	0,2
57	F	Placard Dormant et ouvrant intérieur 	Bois	Peinture	2,88	0,2
65	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	0,12	0,2
66	Toutes zones	Canalisations	Métal		0,41	0,2
67	Toutes zones	Plinthes	Bois		0,08	0,2
Nombre total d'unités de repérage					14	
Commentaire sur le local					Néant	

Cage d'escalier (Niveau 0)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
76	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Vernis	0,4	0,2
70	A	Mur	Plâtre	Papier peint	0,25	0,2
75	B	Escalier Contre-marches	Bois	Vernis	0,29	0,2
77	B	Escalier Marches	Bois	Vernis	0,06	0,2
71	B	Mur	Plâtre	Papier peint	0,09	0,2
72	C	Mur	Bois	Peinture	0,47	0,2
78	C	Mur	Plâtre	Papier peint	0,08	0,2
73	D	Mur	Bois	Peinture	0,09	0,2
74	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	0,29	0,2
Nombre total d'unités de repérage					9	
Commentaire sur le local					Néant	



Réserve 1 (Niveau 0)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
79	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Vernis	0,06	0,2
87	A	Canalisations	Métal		0,09	0,2
81	A	Mur	Ciment		0,17	0,2
85	A	Radiateur	Métal	Peinture	0,13	0,2
82	B	Mur	Ciment		0,01	0,2
80	C	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Vernis	0,1	0,2
83	C	Mur	Ciment		0,08	0,2
84	D	Mur	Ciment		0,25	0,2
86	Plafond	Plafond	Bois		0,44	0,2
Nombre total d'unités de repérage					9	
Commentaire sur le local					Néant	

Réserve 2 (Niveau 0)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
93	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Vernis	0,24	0,2
95	A	Mur	Ciment		0,1	0,2
91	A	Radiateur	Métal	Peinture	0,31	0,2
88	B	Mur	Ciment		0,19	0,2
94	C	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Vernis	0,08	0,2
89	C	Mur	Ciment		0,24	0,2
90	D	Mur	Ciment		0,3	0,2
92	Plafond	Plafond	Bois		0,01	0,2
Nombre total d'unités de repérage					8	
Commentaire sur le local					Néant	



🔍 Réserve 3 (Niveau 0)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
96	A	Mur	Ciment		0,64	0,2
104	B	Bloc-porte condamnée Dormant et ouvrant intérieur 	Bois	Vernis	14,33	0,2
97	B	Mur	Ciment		0,1	0,2
101	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	0,05	0,2
102	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,08	0,2
103	C	Fenêtre (intérieure) Tableau d'embrasure	Ciment		0,61	0,2
98	C	Mur	Ciment		0,1	0,2
99	D	Mur	Ciment		0,07	0,2
100	Plafond	Plafond	Bois		0,1	0,2
Nombre total d'unités de repérage 9						
Commentaire sur le local Néant						

🔍 Garage (Niveau 0)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
105	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Vernis	0,43	0,2
106	A	Mur	Ciment	Peinture	0,08	0,2
107	B	Mur	Ciment	Peinture	0,25	0,2
112	C	Bloc-porte (extérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,11	0,2
111	C	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Vernis	0,13	0,2
108	C	Mur	Ciment	Peinture	0,1	0,2
109	D	Mur	Ciment	Peinture	0,65	0,2
110	Plafond	Plafond	Bois		0,08	0,2
113	Toutes zones	Canalisations	PVC		0,1	0,2
Nombre total d'unités de repérage 9						
Commentaire sur le local Néant						



Dégagement 2 (Niveau 1)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
120	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,68	0,2
114	A	Mur	Plâtre	Papier peint	0,34	0,2
122	B	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur 	Bois	Peinture	14,89	0,2
115	B	Mur	Plâtre	Papier peint	0,7	0,2
124	C	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur 	Bois	Peinture	11,92	0,2
116	C	Mur	Plâtre	Papier peint	0,11	0,2
121	D	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	0,7	0,2
123	D	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,61	0,2
117	D	Mur	Plâtre	Papier peint	0,11	0,2
118	Plafond	Plafond	Bois	Peinture	0,09	0,2
119	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	0,13	0,2
Nombre total d'unités de repérage						11
Commentaire sur le local						Néant



 Chambre 1 (Niveau 1)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
131	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur 	Bois	Peinture	13,25	0,2
125	A	Mur	Plâtre	Papier peint	0,58	0,2
126	B	Mur	Plâtre	Papier peint	0,03	0,2
137	B	Placard 	Bois	Peinture	11,22	0,2
136	C	Fenêtre Allege	Plâtre	Papier peint	0,16	0,2
133	C	Fenêtre Tableau d'embrasure intérieur	Plâtre	Papier peint	0,39	0,2
135	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	0,54	0,2
132	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	0,03	0,2
134	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,66	0,2
127	C	Mur	Plâtre	Papier peint	0,08	0,2
128	D	Mur	Plâtre	Papier peint	0,1	0,2
129	Plafond	Plafond	Bois	Vernis	0,09	0,2
130	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	0,23	0,2
Nombre total d'unités de repérage 13						
Commentaire sur le local Néant						



 Chambre 2 (Niveau 1)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
150	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur 	Bois	Peinture	9,24	0,2
146	A	Fenêtre droite (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	0,1	0,2
149	A	Fenêtre droite (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,16	0,2
145	A	Fenêtre gauche (extérieure) Dormant extérieur	Bois	Peinture	0,52	0,2
147	A	Fenêtre gauche (intérieure) Dormant intérieur 	Bois	Peinture	3,66	0,2
139	A	Mur	Plâtre	Peinture	0,11	0,2
144	B	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur 	Bois	Peinture	3,6	0,2
140	B	Mur	Plâtre	Peinture	0,09	0,2
141	C	Mur	Plâtre	Peinture	0,47	0,2
148	D	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,58	0,2
142	D	Mur	Plâtre	Peinture	0,41	0,2
143	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	0,66	0,2
138	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	0,65	0,2
Nombre total d'unités de repérage 13						
Commentaire sur le local Néant						

Chambre 3 (Niveau 1)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
151	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur 	Bois	Peinture	9,85	0,2
152	A	Mur	Plâtre	Papier peint	0,47	0,2
153	B	Mur	Plâtre	Papier peint	0,12	0,2
156	B	Placard	Bois	Peinture	0,68	0,2
157	C	Fenêtre Allege	Plâtre	Papier peint	0,56	0,2
158	C	Fenêtre Tableau d'embrasure intérieur	Plâtre	Papier peint	0,08	0,2
159	C	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	0,1	0,2
160	C	Fenêtre (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	0,56	0,2
161	C	Fenêtre (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,08	0,2
154	C	Mur	Plâtre	Papier peint	0,31	0,2
164	D	Cheminée 	Bois	Peinture	16,01	0,2
155	D	Mur	Plâtre	Papier peint	0,37	0,2
162	Plafond	Plafond	Bois	Vernis	0,23	0,2
163	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	0,38	0,2
Nombre total d'unités de repérage 14						
Commentaire sur le local Néant						

Comble 1 (Niveau 1)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
171	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,03	0,2
172	A	Mur	Torchis		0,09	0,2
173	A	Mur Raidisseurs	Bois		0,27	0,2
167	B	Mur	Ciment		0,7	0,2
166	B	Mur	Torchis		0,48	0,2
165	B	Mur Raidisseurs	Bois		0,5	0,2
168	C	Mur	Ciment		0,55	0,2
174	C	Mur	Pierre		0,07	0,2
169	D	Mur	Pierre		0,49	0,2
170	Plafond	Plafond	Bois		0,1	0,2
Nombre total d'unités de repérage 10						
Commentaire sur le local Néant						



Comble 2 (Niveau 1)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
175	A	Bloc-porte (intérieur) Dormant intérieur	Bois		0,61	0,2
182	A	Mur	Bois		0,44	0,2
177	B	Mur	Ciment		0,3	0,2
176	B	Mur	Pierre		0,09	0,2
183	C	Mur	Ciment		0,62	0,2
179	C	Mur	Pierre		0,1	0,2
178	D	Mur	Ciment		0,38	0,2
180	D	Mur	Pierre		0,55	0,2
181	Plafond	Plafond	Bois		0,58	0,2
Nombre total d'unités de repérage 9						
Commentaire sur le local Néant						

Comble 3 (Niveau 2)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
190	C	Fenêtre droite (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	0,59	0,2
191	C	Fenêtre droite (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,12	0,2
188	C	Fenêtre gauche (extérieure) Dormant et ouvrant extérieur	Bois	Peinture	0,1	0,2
189	C	Fenêtre gauche (intérieure) Dormant et ouvrant intérieur	Bois	Peinture	0,09	0,2
187	Toutes zones	Charpente	Bois		0,12	0,2
185	Toutes zones	Mur	Ciment		0,13	0,2
184	Toutes zones	Mur	Torchis		0,09	0,2
186	Toutes zones	Mur Raidisseurs	Bois		0,46	0,2
Nombre total d'unités de repérage 8						
Commentaire sur le local Néant						

Comble 4 (Niveau 2)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
192	Toutes zones	Charpente	Bois		0,69	0,2
194	Toutes zones	Mur	Ciment		0,46	0,2
193	Toutes zones	Mur	Torchis		0,3	0,2
195	Toutes zones	Mur Raidisseurs	Bois		0,12	0,2
Nombre total d'unités de repérage 4						
Commentaire sur le local Néant						

Comble 5 (Niveau 2)

N°	Zone	Composant	Substrat	Revêtement	Résultats (mg/cm²)	Incertitude
196	Toutes zones	Charpente	Bois		0,09	0,2
198	Toutes zones	Mur	Ciment		0,28	0,2
197	Toutes zones	Mur	Torchis		0,1	0,2
199	Toutes zones	Mur Raidisseurs	Bois		0,49	0,2
Nombre total d'unités de repérage 4						
Commentaire sur le local Néant						

Plomb



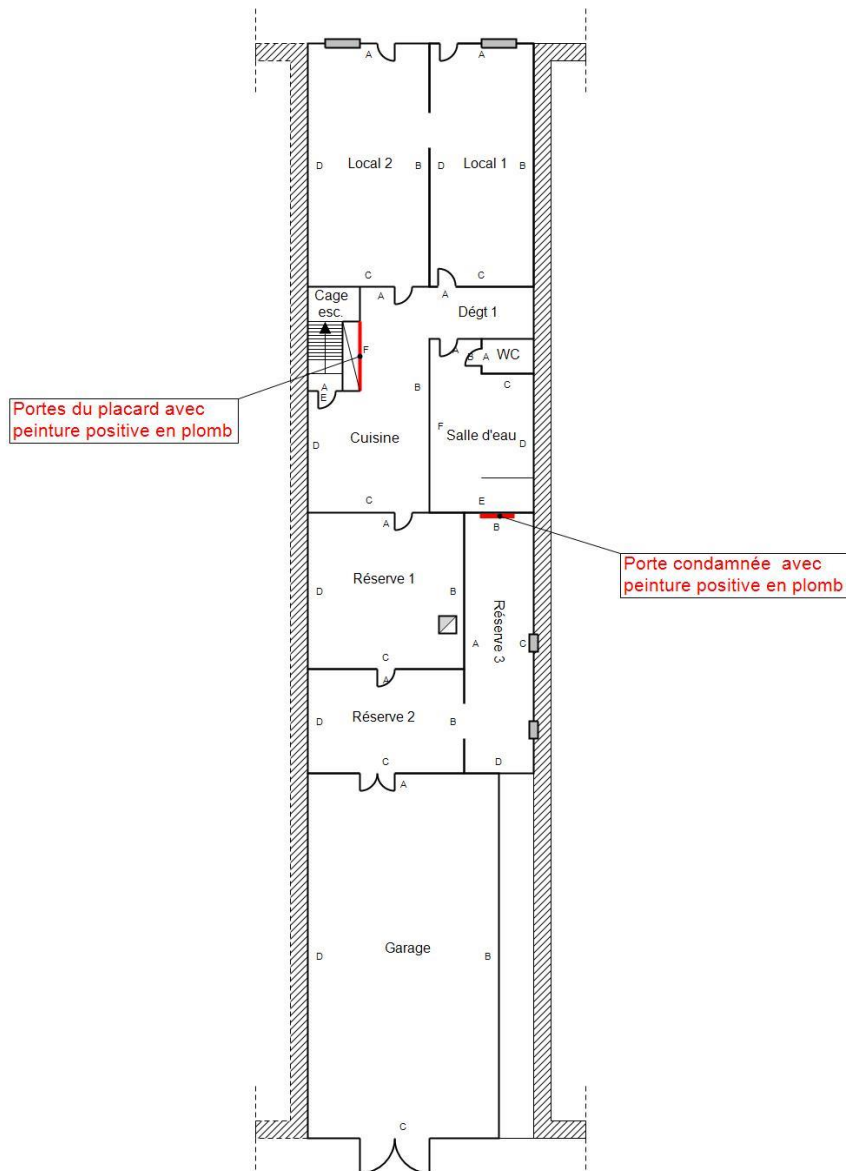
LEGENDE			
Localisation de la mesure	HG : en Haut à Gauche	HC : en Haut au Centre	HD : en Haut à Droite
	MG : au Milieu à Gauche	C : au Centre	MD : au Milieu à Droite
	BG : en Bas à Gauche	BC : en Bas au Centre	BD : en Bas à Droite



ANNEXE : Plans et/ou Croquis

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 35 rue du Fort 40310 GABARRET
N° dossier :	AD20G26A			
N° planche :	1/3	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			
Bâtiment – Niveau :				NIVEAU 0

NIVEAU 0



Plomb



PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 35 rue du Fort 40310 GABARRET
N° dossier :	AD20G26A			
N° planche :	2/3	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			
Bâtiment – Niveau :				NIVEAU 1

NIVEAU 1

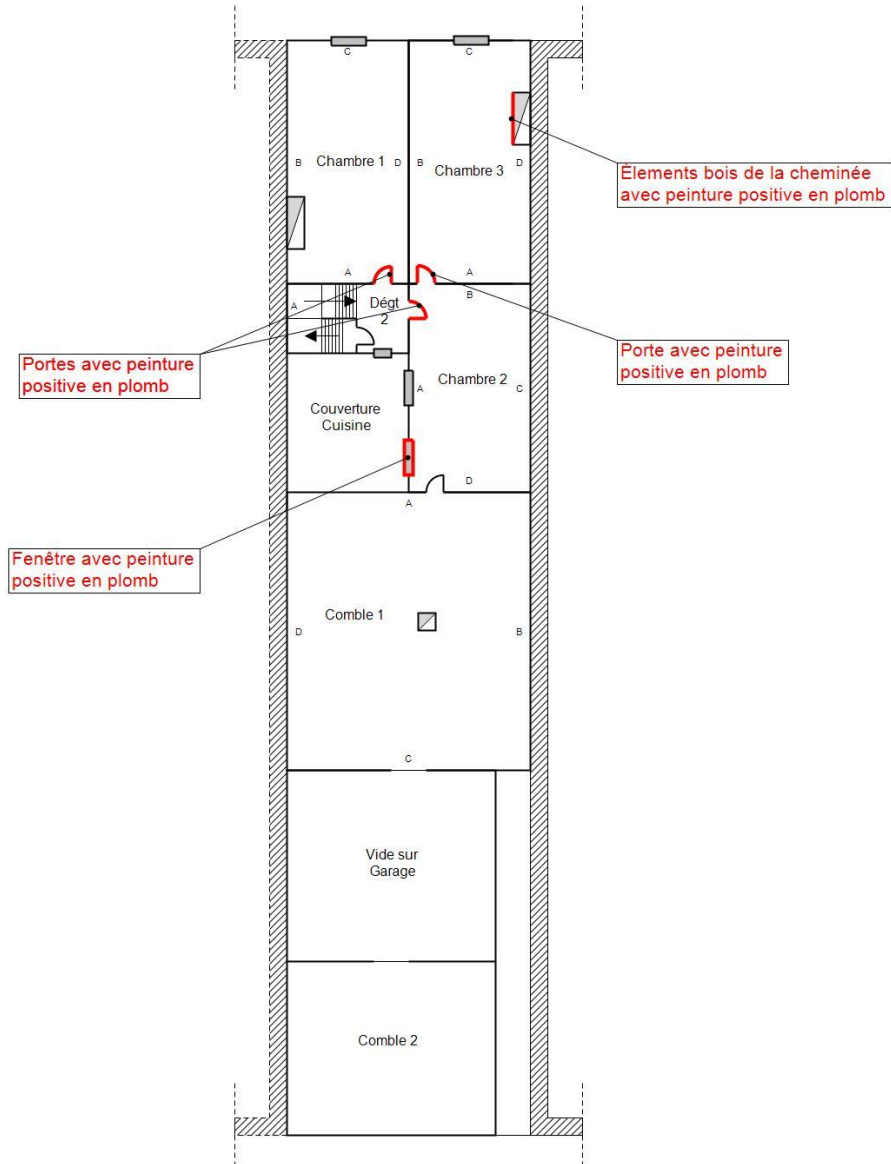
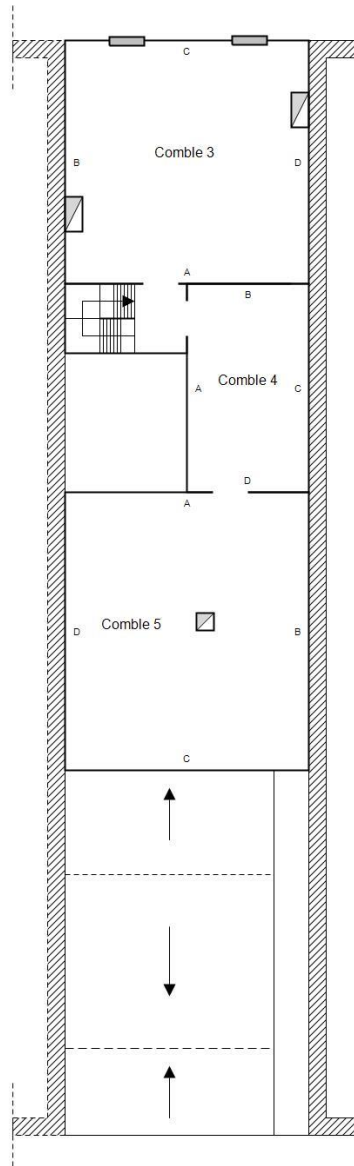


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 35 rue du Fort 40310 GABARRET
N° dossier :	AD20G26A			
N° planche :	3/3	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			
Bâtiment – Niveau :				NIVEAU 2

NIVEAU 2



ANNEXE : ATTESTATION APPAREIL PLOMB



Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements
scientifiques

Usage maximal des sources Cd-109
dans les analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic de type FEnX

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic pourvus d'une source isotopique Cadmium 109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est **55 MBq**. Cette valeur correspond à l'activité résiduelle minimale nécessaire pour obtenir des ratios signal/bruit statistiquement et une durée d'analyse acceptables.

- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **850 MBq** cette valeur limite est atteinte après **60 mois**.
- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **370 MBq** cette valeur limite est atteinte après **36 mois**.

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 55 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Cette durée maximale d'utilisation avant un remplacement nécessaire de la source est simplement basée sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Nom de la société : ATLANTIC CONTRÔLE

Modèle de l'analyseur : FEnX
Numéro de série analyseur : 2-0109
Numéro de série de la source : RTV-1744-23
Activité de la source (Mbq) : 886
Date d'origine de la source : 07/03/2023
Date de fin de validité de la source : 05/04/2028



Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D - CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : <https://www.physitek.fr>



SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles.

Plomb



SYNTHESE DES ATTESTATIONS

RAPPORT N° AD20G26A

Attestation sur l'honneur

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, Laurent DELAYRE, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par une personne :

- *présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés (les différents diagnostiqueurs possèdent les certifications adéquates – référence indiquée sur chacun des dossiers),*
- *ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 300 000€ par sinistre et 500 000€ par année d'assurance),*
- *n'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le DDT.*

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent DELAYRE
Gérant



Attestation d'assurance

Votre Assurance

► RCE PRESTATAIRES

Assurance et
Banque



SARL AAC AGENCE ATLANTIC CONTROLE
50 RUE CHAPELET
64200 BIARRITZ FR

AGENT

COTE BASQUE ASSURANCE
CENTRAL FORUM LE FORUM
10 PLACE ANDRE EMLINGER
64100 BAYONNE
Tél : 0559310606
Fax : 05 59 31 03 81
Email :
AGENCE.COTEBASQUEASSURANCE@AXA.FR
Portefeuille : 0064011244

Vos références :

Contrat n° 11084297004
Client n° 3458189204

AXA France IARD, atteste que :

SARL AAC AGENCE ATLANTIC CONTROLE
50 RUE CHAPELET
64200 BIARRITZ

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 11084297004 ayant pris effet le 01/04/2023.

Le présent contrat garantit la, ou les, activité(s) suivante(s) :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

Le présent contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile incombant à l'assuré en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non causés aux tiers, ainsi que les clients, du fait de l'établissement des seuls documents figurant dans la liste ci-après et exigés respectivement :

1/ En cas de vente d'un bien immobilier au titre de la constitution du dossier technique, et visés aux 1° à 7° de l'article L 271- 4 du Code de la Construction et de l'Habitation :

2/ En cas de location de bâtiments à usage principal d'habitation et de livraison de bâtiments neufs au titre de la constitution du dossier de diagnostic technique visé à l'article 3-3 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée

- ☐ Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la Santé Publique ;
- ☐ L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
- ☐ L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- ☐ L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- ☐ L'état des risques naturels, miniers et technologiques prévu à l'article L125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article
- ☐ Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 131-1 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- ☐ L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- ☐ L'information sur la présence d'un risque de mэрule prévu à l'article L133-9 du code de la Construction et de l'habitation

1005620240329

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/3

En complément de l'article 1.1 des Conditions générales, ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle instituée par l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif aux diagnostics techniques.

La garantie du contrat est étendue aux conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré lorsqu'il réalise à titre accessoire ces mêmes constats et diagnostics en dehors de la constitution du dossier technique.

Autres activités garanties :

La garantie du contrat est également étendue aux conséquences pécuniaires de la responsabilité civile incombant à l'assuré en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non causés aux tiers, y compris les clients du fait de :

L'établissement des certificats de surface (Loi Carrez) prévu par la Loi n°96-1107 du 18 décembre 1996 et son décret d'application n° 97-532 du 23 mai 1997.

- ☐ Infiltrométrie : Mesure de perméabilité à l'air
- ☐ Qualification 8711 : Mise en place d'un système de mesures, et réalisation des mesures de perméabilité à l'air de l'enveloppe des bâtiments,
- ☐ Qualification 8721 : Mise en place d'un système de mesures, et réalisation des mesures de perméabilité à l'air des réseaux aérauliques
- ☐ Qualification 8741 : Vérifications et mesures des systèmes de ventilation ; Activité de vérification, mesures des performances et exigences pour les systèmes de ventilation mécanique dans le résidentiel neuf selon le protocole ventilation RE2020
- ☐ DPE, bâtiment Neuf avec ou sans Mention,
- ☐ Attestation fin travaux RT2012 / RE2020,
- ☐ Diagnostic assainissement.
- ☐ Diagnostic décence ou certificat d'habitabilité des logements.
- ☐ Copropriétés existantes et mise en copropriété notamment rédaction du règlement de copropriété, calcul des tantièmes, plans de la copropriété, calcul des charges, diagnostic technique global (Loi Allure 24 03 2014).
- ☐ Mesures des surfaces louées selon la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 dite loi BOUTIN.
- ☐ Etats des lieux locatifs (des parties privatives) selon la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989.
- ☐ L'établissement des états de conformité de la sécurité des piscines conformément à la loi n° 2003-9 du 3 janvier 2003 et du décret d'application n°2003 -1389 du 31 décembre 2003 (art. L. 128-1 à 3 et R. 128-1 à 4 du code de la construction et de l'habitation).
- ☐ DTA
- ☐ DAPP
- ☐ AMIANTE AVANT TRAVAUX OU DEMOLITION
- ☐ AUDIT ENERGETIQUE
- ☐ Le PPT - Le Plan Pluriannuel de travaux
- ☐
- ☐ Le diagnostic et le conseil relatifs à la gestion des Produits, Equipements, Matériaux, et des Déchets issus de la démolition ou de la rénovation des bâtiments dans le cadre de la mise en place d'une économie circulaire (PEMD 2022)

A L'EXCLUSION DE TOUTE ACTIVITE DE MAITRISE D'ŒUVRE OU AMO SOUMISE A DECENNALE BATIMENT

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/3

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2026 au 01/01/2027 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à BAYONNE le 31/12/2025
Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

3/3

Montant des garanties et des franchises

Les montants d'indemnisation et les franchises sont fixés par sinistre, sauf lorsque la mention « par année d'assurance » figure au tableau ci-dessous. Lorsque le montant de la garantie est fixé par année d'assurance, il s'entend quel que soit le nombre de sinistres touchant une même année d'assurance. Il s'épuise au fur et à mesure des règlements effectués.

Lorsqu'un même sinistre met en jeu simultanément différentes garanties, l'engagement maximum de l'assureur n'excède pas, pour l'ensemble des dommages, le plus élevé des montants prévus pour ces garanties » ainsi qu'il est précisé à l'article 5.3 des conditions générales.

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES	FRANCHISES par sinistre
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après) Dont :	9.000.000 € par année d'assurance	
☐ Dommages corporels	9.000.000 € par année d'assurance	NEANT
☐ Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1.200.000 € par année d'assurance	380 €
☐ Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance	500.000 € par année d'assurance	10 % Mini : 750 € Maxi : 5.000 €
☐ Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150.000 € par sinistre	10 % Mini : 400 € Maxi : 2.500 €
Autres garanties :		
Faute inexcusable (dommages corporels) (Article 3.1 des conditions générales)	2.000.000 € par année d'assurance dont 1.000.000 € par sinistre	380 €
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	1.500.000 € par année d'assurance dont 800.000 € par sinistre	10 % Mini : 750 € Maxi : 5.000 €
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) :		
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont : Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	750.000 € par année d'assurance 100.000 € par année d'assurance	400 € 400 €
Défense (Article 4 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu	Selon la franchise de la garantie mise en jeu
Recours (Article 4 des conditions générales)	20.000 € par litige	Seuil d'intervention : 380 €

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

4/3

Certificat de compétences




Certificat N° C0776

Monsieur Adriano DIAS SOEIRO

Certifié dans le cadre du processus de certification PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :



cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0094
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Etat des installations intérieures d'électricité	Certificat valable Du 20/11/2023 au 19/11/2030	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.
Amiante avec mention	Certificat valable Du 26/07/2022 au 25/07/2029	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.
Constat de risque d'exposition au plomb	Certificat valable Du 23/02/2023 au 22/02/2030	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention France Métropolitaine	Certificat valable Du 10/06/2023 au 09/06/2030	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.
Diagnostic de performance énergétique individuel	Certificat valable Du 23/02/2023 au 22/02/2030	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique.
Etat des installations intérieures de gaz	Certificat valable Du 10/06/2023 au 09/06/2030	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.

Date d'établissement le mercredi 18 février 2026

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative



Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version P 130126

LCC QUALIXPERT 17 rue des capucins - 81100 Castres
Tél. : 05 63 73 06 13 - www.qualixpert.com
SAS au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 832 00026